

Abonnements par la poste :

CANADA \$2.00
ETATS-UNIS \$2.50
UNION POSTALE \$3.00

LE NUMERO 5 sous

LE NATIONALISTE
JOURNAL DU DIMANCHE

Rédaction et administration :
43, RUE SAINT-VINCENT
MONTREAL

TÉLÉPHONE :
REDACTION : Main 7460.
ADMINISTRATION : Main 7461.

REDIGÉ EN COLLABORATION

DROIT AU BUT

L'ORGANE DES JEUNES

QUI PAIE L'AUTRE SOU ?

Le mystère de la "Patrie" et de "l'Événement"

Tout le monde sait que le papier, le papier à journal en particulier, subit comme tout le reste l'influence de l'enchérissement général de tous les produits, et qu'il a atteint un coût si élevé que tous les grands journaux, même les plus prospères, se voient forcés d'augmenter leur prix.

On la réclamation d'un sou de plus est fondée sur une nécessité vitale ou elle ne l'est pas. Si elle l'est — et les faits, et les chiffres et les preuves apportées à M. Pringle, contrôleur fédéral du papier, en sont une justification indéniable — comment les seules quatre feuilles nommées parurent-elles échapper à la loi générale quand d'opulents journaux comme la Gazette et la Presse, pour citer un exemple, sont obligés de s'y soumettre ?

M. Graham, grand philanthrope, leur fournirait-il du papier à rabais ? Il ne le peut pas, puisque le prix en est fixé par le Contrôleur et doit être le même pour tout le monde. Non, le déficit se comble autrement. Comment ? C'est au public, celui qui paie, celui qui en faisant nombre donne l'influence, de le découvrir.

Le problème est simple. Tous les grands quotidiens de New-York et de San-Francisco, de Vancouver, de Toronto et d'Halifax ont établi péremptoirement que les journaux devaient demander un sou de plus du public ou disparaître : la Patrie et l'Événement en tiennent un même prix qu'avant tout en payant le papier et le reste suivant le tarif uniforme fixé pour toute la presse.

Un incident de procès a révélé comment M. Hugh Graham a pu pendant des années sans que personne le sût, diriger à la fois et suivant ses multiples desseins une feuille libérale et une feuille conservatrice.

Si une réponse claire et véridique ne vient pas, il pourra alors lui-même tirer les conclusions nécessaires qui s'imposent. L'exclusif seul n'y verra rien à moins qu'il veuille bien se souvenir que la Patrie elle-même écrivait il y a quinze jours qu'il était nécessaire d'augmenter le prix des journaux pour qu'ils puissent traverser honorablement et sans péril la crise du renchérissement de tout. Honorablement... et la Patrie est resté à un sou ? ? ?

Voyons, qui paie et pourquoi ?

UN CONCOURS DE JOUETS!

HEUREUSE INITIATIVE DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE — JUSTE A TEMPS POUR L'ANNÉE PROCHAINE — LES BUTS A ATTEINDRE

L'œuvre que nous réclamons depuis plus de quatre ans se réalise : la société Saint-Jean-Baptiste en effet, a décidé de créer dès cette année un concours de jouets canadiens et c'est avec plaisir que nous applaudissons à son initiative.

— Nos lecteurs trouveront dans une autre page une intéressante lettre de notre confrère M. Gustave Comte sur une fabrique de jouets en pleine opération à Montréal.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

ÂMES SENSIBLES



« Regarde, Jules, comme c'est beau, la nature!... Je voudrais être oiseau... — Et moi fusil! »



« C'est malheureux que votre mari soit mort. Mais, chère amie, il faut vous faire une raison. — Je m'en fais une aussi, mais, vous savez, moi... un rien m'émeut! »

L'ÂME DES FOYERS

Il faudrait avoir un culte durable au foyer. Tant de choses banales ou malsaines nous invitent à le fuir que cette sentence, dira-t-on, ne peut être que d'un rêveur.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

LA VALEUR ÉCONOMIQUE DU FRANÇAIS

Combien de gens, même chez les Canadiens de langue française, esquissent un sourire d'incrédulité en lisant ces mots mis en titre. Le français est la langue diplomatique, la langue polie, honnête, claire et tout ce que vous voudrez, mais vous savez bien que sa valeur au point de vue économique ne compte guère en dehors des pays où elle est la langue mère.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

LA VEILLEE DES BERCEAUX

Il vient de s'ajouter un nouveau joyau à l'écrin utile qu'est la Bibliothèque de l'Action Française, et c'est "la Veillée des Berceaux", texte d'une conférence dans laquelle M. Edouard Montpetit a bien selon son ordinaire tout son talent de penseur et son cœur de patriote.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

LAMARCHE DÉPUTÉ

Lamarche et la contribution des 35 millions — Le départ pour l'Europe — Le canal de la Baie Georgienne — Lamarche défend les nationalistes — L'annonce de sa démission.

par Georges PELLETIER

"I wonder why all these French members did not stand with Lamarche", disait peu de temps après l'affaire du Keewatin un ministre fédéral anglais, de passage à Montréal. Lamarche le savait, le public aussi. Le ministre de même, quoi qu'il ait dit à l'époque. Il ne pouvait néanmoins l'avouer: il s'était trop servi de la force dissolvante du pouvoir pour le reconnaître.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

— L'insinuation, le mensonge, la fourberie, le chantage... s'écrie-t-elle, c'est l'arme que les pleutres et les lâches ramassent dans la boue du ruisseau.

(Suite de la 1re page)

l'obstination de la gauche, fit voter la loi de clôture, au milieu de scènes d'une violence indescriptible. Des adversaires politiques de Lamarche, ministériels et oppositionnistes, crièrent l'heure bonne d'influencer qu'influencer par le ministre, il s'était écarté du parlement pour laisser libre jeu aux combinaisons des ministères et des députés embarrassés par sa présence et ses discours. Un journal du temps annonça même que Lamarche avait avant son départ, autorisé le *patronage* de sa voix avec un opposant à la commission de la session. C'était vouloir lui donner figure de transfuge. La démarche d'un whip ministériel zélé fut cause de cette malveillante rumeur. Il existe une lettre de Lamarche au principal whip conservateur du temps, où Lamarche interdit formellement à celui-ci de le compter au rang des ministériels tant que dureraient la session. Cet avis de Lamarche fut son effet. Le gouverneur ne tarda pas à le savoir. A dater de ce jour jusqu'à l'expiration de son mandat, on lui ferma l'accès des réunions de ministériels québécois. N'avait-il pas en effet refusé de "devenir une goutte amorphe, involontaire, dans le remous capricieux de cette masse fluide en mouvement" ? (E. M. de Vogüe, les Mors qui parlent), qu'est une majorité gouvernementale ?

Les débats économiques

En toutes ces circonstances, Lamarche témoigna de sa fidélité aux principes. Cela ne l'empêcha jamais de s'intéresser aussi aux questions matérielles. Plusieurs fois, on le vit à la barre. On le vit surtout à la fin de la session, quand il fut chargé de présenter le budget. C'est ainsi que Lamarche, pendant une séance tenue autour de l'affaire de la Banque Internationale (27 janvier 1913) signala aux Communes que du sujet relevait des tribunaux et du code pénal plutôt que des députés, les uns par leurs amosities politiques, les autres prédisposés par leurs attaches de parti en faveur du financier entraîné sur la claie ce jour-là. On lui en voulut, en certains milieux. Au cours d'une lecture ouverte à M. Forget, l'auteur de la Banque Internationale, l'Action écrivit même à l'époque : "A Lamarche vous avez, paraît-il, fait gagner quelques cents piastres à la Bourse". Peu de jours après, (3 février 1913) Lamarche fit tenir au *Devoir*, avec copie d'un démenti adressé au directeur de l'Action, M. Jules Fournier, ce billet : "Auriez-vous l'obligeance de publier ce document ? J'aurais pu désigner la calomnie. Mais, entré depuis peu dans la vie publique, je crois avoir droit à l'estime des honnêtes gens et j'ai l'intention de la conserver. Vous savez le chemin que peut faire une accusation fautive, d'où qu'elle parte. Je crois devoir couper les ailes à celui-ci. — Si l'on peut dire qu'il est des actions, marchées, dans cette déception. — Lamarche déclare que ses paroles lors du débat autour de la Banque Internationale "ont été celles d'un homme libre et n'étaient en aucune façon la considération de faveurs rendues ou à rendre." Au surplus il qualifie "d'insinuation fautive, mensongère et inventée de toutes pièces" la rumeur répandue par l'Action. Le démenti était catégorique. L'Action s'enregistra, se tut, et la calomnie mourut.

L'affaire de la "Farmers Bank"

A la session suivante (1914), Lamarche, revenu d'Europe, fit deux discours : l'un contre le projet de remboursement des emprunts fédéraux de la *Farmers Bank* et l'autre sur le canal de la Baie Georgienne. La *Farmers Bank*, fondée en 1906, capta la confiance d'un grand nombre d'agriculteurs anglo-ontariens. Plusieurs y placèrent une large part de leurs épargnes. Le 19 décembre 1910, engagée dans une série d'affaires véreuses, elle ferma ses portes. La liquidation fit désastre. Pendant cette campagne, en 1911, des candidats furent promis aux électeurs intéressés de les faire rembourser à même le trésor fédéral, advenant la victoire de M. Borden. Le 2 juin 1914, M. White, au nom du ministère, saisit les Communes d'une loi autorisant l'Etat à dédommager ces déposants. Les ministériels l'appuyèrent en bloc. L'opposition la combattit. Lamarche, pour ses engagements avec cet objet, se déclara contre le projet de M. White et demanda le rejet du bill à six mois, c'est-à-dire la suppression définitive. "Les gens lésés, s'ils estiment avoir droit de réclamer quelque argent de l'Etat, ne devraient pas, dit-il, s'adresser au parlement. Il y a un tribunal apte à les entendre, la Cour d'échiquier. Si le gouvernement veut plier le cou à ces gens, qu'ils viennent se faire inscrire au registre, je suis disposé à l'approuver pourvu que son geste ne soit pas entaché d'injustice. Or je crois qu'il y a partialité; car tous ceux qui ont perdu de l'argent par suite de leur confiance dans des banques canadiennes mises plus tard en faillite ne reçoivent pas un traitement de faveur analogue à celui dont bénéficierait le dépositant de la *Farmers Bank*". Ni les clients de la Banque Ville-Marie ni ceux de la Banque de Saint-Jean ni ceux de la Banque du Peuple n'ont jamais reçu pareil remboursement, constata en substance Lamarche ; ou assimilez leur cas à ceux des déposants de la *Farmers Bank*, ou ne payez rien à personne. Il s'en tint là. C'était le bon sens même. Aussi le parlement ne donna-t-il jamais suite au bill de M. White.

Le canal de la Baie Georgienne

Le projet de creuser le canal de la Baie Georgienne, dont on recommença de parler ces jours-ci, intéresse fort Lamarche. La *Chambre de Commerce de Montréal* avait ressuscité cette idée en 1914, après que M. Monk, pendant des années, s'en fut fait l'apôtre aux Communes. Lamarche se joignit à elle, il l'appuya dans sa campagne à ce sujet, au parlement. Le 23 février il y prononça là-dessus un discours étendu. M. Laurier, dans un bref

préliminaire, s'était déclaré "favorable à l'entreprise, du simple point de vue commercial sans aucun arrière-pensée, sans esprit de parti". Lamarche témoigna alors toute la force de sa réelle aptitude à débattre les problèmes économiques. Son discours lui coûta beaucoup de travail. Il reste un des répertoires les plus complets de renseignements, pour ceux qui voudront reprendre le débat.

Aux arguments d'ordre historique et économique mis en valeur par Lamarche, il ajouta ceux d'intérêt national. "J'ai foi dans l'avenir du Canada", dit-il à la fin de son mémoire. "Ses destinées sont grandes au milieu des nations. Quand son peuple paisible et énergique aura établi de nouvelles générations dans les coins les plus éloignés de ses immenses terres à bâtir; quand de meilleures voies de transport auront augmenté la production de nos campagnes, nous deviendrons la plus grande nation agricole du monde. C'est avec des yeux tournés vers les rives du Saint-Laurent que les populations denses de l'Europe chrétienne continueront à répéter l'éternelle prière: "Seigneur, donnez-nous notre pain quotidien". C'est devant ce prodige plus qu'il ne se pensait amarche. La guerre, au terme de laquelle il est mort, ne nous a-t-elle pas montrés les nations alimentées par le blé d'Amérique ? Comme d'autres gouvernements, toutefois, le cabinet Borden hésita devant la dépense — elle paraissait alors formidable —; il classa donc le projet. Pour qu'on n'y revint pas de sitôt, il établit une nouvelle commission, qu'il présida lui-même, chargée d'étudier derechef le creusement de cette grande artère fluviale. Lamarche devait mourir avant d'en entendre parler de nouveau; car les hostilités européennes, éclatées moins de six mois après son discours, arrêtaient toutes les grandes entreprises canadiennes en voie d'exécution et firent cesser tout ce qu'on n'avait encore que parlé.

Lamarche à Montréal

Entre temps, Lamarche avait abandonné son étude particulière d'avocat pour passer au contentieux national. M. Lamarche exerça les fonctions de l'absorbent. Chargé d'affaires délicates et importantes, il mit à les étudier à fond des heures qu'il avait jusque là données en partie à la politique. Il n'était cependant pas homme à négliger ses devoirs de député, encore que, plus il acquérait l'expérience du parlement et plus il se dégoûtait des intrigues de courtoirs et de contentieux y liés. Il n'était pas de ceux qui, à la fin de la séance, se tiennent au lieu de la place. Trois ou quatre après-midi, par semaine, pendant la session de 1914 et les suivantes, il quittait son cabinet de l'hôtel de ville à trois heures et demie pour monter dans le convoi d'Ottawa. Il arrivait aux Communes le soir. Il y passait la soirée et la séance close, il allait dormir quelques heures dans le wagon-lit qui le ramenait le matin à Montréal. A cette vie laborieuse il finit d'user une réserve de vitalité déjà entamée. Un chef politique âgé, qui l'estima toujours à cause de son talent et de sa loyauté, bien qu'il fût de convictions politiques différentes, lui en fit le reproche amical. "Vous êtes trop proche de vos forces", lui dit-il, un soir que Lamarche était son hôte à dîner. "Je suis jeune et vigoureux, marchant dans cette déception, je suis fatigué, mais j'ai l'habitude de travailler." Ainsi parlait-il encore, aux tout derniers jours de sa vie, devant le mal insidieux qui l'étreignait déjà.

L'attaque contre les nationalistes

Lamarche ne manqua jamais, même en pleine guerre et pendant la session de 1916, sa dernière, de tenir ses promesses d'indépendance. Il ne fut pas de ceux qui, sitôt entrés au parlement, se hâtèrent de renier leurs professions de foi et acceptèrent les faveurs du cabinet. Il chercha pas de prétextes pour renier. Il ne traita pas. Resté fidèle à ses principes nationalistes, Lamarche dut défendre MM. Bourassa et Lavergne aux Communes. Il réclama de même pour les siens, attaqués et calomniés injustement, le droit de vivre comme il leur convient au Canada et d'y penser de même.

Aux premières semaines de sa dernière session, Lamarche entendit M. Lavergne et Lemieux prononcer les ordres de la Banque internationale. Un député oragiste, le plus loin. Le docteur Edwards, après avoir demandé l'interdiction du *Devoir*, proposa l'exclusion de MM. Bourassa et Lavergne du pays. "Bien que modeste membre du parti ministériel, je suggérerais au gouvernement d'entamer des négociations avec l'Allemagne par l'entremise des Etats-Unis ou de quelconque autre pays neutre. Washington n'avait pas encore déclaré la guerre à Berlin afin d'obtenir la libération du docteur Bédan en échange de Bourassa et de Lavergne... Toutefois, si méchant et si vile que l'Allemagne soit, elle représenterait notre proposition avec indignation, s'il était question de lui céder tout de bon ces deux hommes; car il n'y a rien qui leur déteste autant que les traités de paix et de Washington", dit le docteur Edwards. D'autre part, le député Edwards, à sa suite, attaqua le Québec sous différents prétextes. Aux banquettes de droite, toutefois, personne ne se leva pour leur répondre.

Puisque ceux qui avaient par le passé préché les mêmes doctrines que Bourassa et Lavergne les abandonnaient ainsi à des dénonciateurs d'autant plus éloquent que ni l'un ni l'autre n'avaient de siège aux Communes pour s'y défendre, Lamarche refusa d'en être. Aussi bien, le 1er février 1916, fit-il un de ses maîtres discours où l'ironie, le raisonnement, la justesse des expressions s'unissaient à la modération des termes. Dès le début il souleva tout net que ses idées à lui étaient les mêmes pendant la guerre qu'avant le conflit. "Je n'en plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication quant à l'attitude que j'ai prise dans cette Chambre depuis cinq ans, pour ce qui a trait à la part du Canada dans les guerres de l'empire. J'estime que cela n'est pas nécessaire; car je partage les mêmes idées, je soutiens la même cause que j'ai déjà exprimées d'un autre lieu. Je ne plaiderai pas, dit-il, de faire un plaideroy de justification ni même d'explication

Pour vous, Mesdames

Lettres à une Lectrice

CLXX

C'est un petit volume bien imprimé, à l'extérieur coquet et que vous achetez à cause du nom de l'auteur, du format commode et de ce que vous savez que vous y trouverez, si vous avez déjà lu des billets de Lozeau. Si par hasard vous ne les avez jamais lus, vite, lisez-les. Vous y verrez que l'esprit, la bonne humeur, le jugement, l'imagination, la poésie, le bon sens s'y mêlent à la perfection et que ce petit volume, si français d'allures, est aussi français de fond, du meilleur français. La phrase y est souple, aérée, prête et alerte. Elle va, vient, court, sautille, vole ; parfois elle s'élève haut, haut, et puis elle revient comme l'atonette se posant sur les querrels, ou dans le verger. La muse du poète y couloie la plaisanterie de l'excellent camarade, la délicatesse de celui qui aime les enfants, déteste le bruit des automobiles, admire les arbres et tout ce qu'il y a de beau sous le soleil, de la fleur à la jeune fille.

Il y a bien, de-ci de-là, quelques pointes de mélancolie, — et cela se comprend, puisque l'auteur ne peut comme tant d'autres jouir pleinement de la vie, — mais il y a aussi de la résignation fusant vite en gaieté. Dans tout cela, pas de pose, rien de forcé. L'auteur est comme il écrit et comme il pense, naturel, discret de sentiments, nuancé et délicat. Il n'y a rien de recherché, rien non plus qui ne soit à sa place. Il y a des vers légers, de la prose rythmée, de la simple prose qui court comme l'eau du ruisseau, claire et murmurante ; il y a de tout, même de la philosophie aimable comme celle de Tristesses et Sourires, et qui, en quelques pensées très brèves, rapproche de Dieu et fait mieux comprendre le sens de la vie.

Parfois on nous dit : "Vous écrivez un pauvre français, vous, du Canada." Et cela, hélas ! trop souvent, est vrai. On ne le croit guère, toutefois, à feuilleter ce petit recueil de billets enlevés, où peu de mots ne sont pas à leur place, où l'agencement des phrases et l'ordonnance des idées s'équilibrent, où l'esprit brille sans éblouir, où il n'y a pas de jeu d'artifices de mots, d'expressions et de sentiments rous olumbeux, mais où tout est simple, juste et net.

Et c'est bien à mon avis, ce petit livre canadien, du Canada français, de la bonne, de la belle littérature française. Qu'on ne me parle pas de Parisian French. Le français des billets de Lozeau me va et je me contenterais de pouvoir écrire ainsi.

Je ne jalouse pas l'auteur, — mais le envie.

PAULE MANCE.

LA GRAPHOLOGIE AU NATIONALISTE

YEDDA — Imaginative, sensible, tendre, elle a une âme délicate et un esprit qui cherche l'imprévu et se laisse prendre aux jolies fantaisies. Sa gaieté et son enjouement ne l'empêchent pas d'être une rêveuse qui vit un peu dans ses rêves et refuse de voir en face les grosses réalités. Qu'elle se défie des illusions qu'elle nourrit ; elle est fine et intelligente, et malgré cela elle est exposée à être trompée et déçue car elle pare les autres de ses propres qualités ; elle les voit comme elle désire qu'ils soient. Le cœur est droit, bon et dévoué. La volonté est impulsive et inégale. Elle ne manque pas de résolution mais de persévérance. Cependant cette volonté est énergique, active et courageuse et bien servie par le joli optimisme qui fait de la joie et de la sécurité autour d'elle. Aucune vanité. Simplicité et réserve. De jolies timidités qui ajoutent à son charme très discret. L'humeur est capricieuse. Elle aime à contredire et elle discute avec animation et esprit, elle n'a pas d'entêtement et pas l'ombre de malveillance, elle est combinée fait une très gentille petite Yedda.

COUSIN RAYMOND — Intelligent, cultivé, d'une grande délicatesse d'esprit et de cœur, c'est un être impressionnable et ardent pour qui rien n'est indifférent. Absolu dans ses goûts et ses répugnances, attachant de l'importance à tous les détails et saisissant toutes les nuances, il vit avec intensité. Il est bon, aimant, d'une réserve un peu impénétrable. Il a beaucoup de finesse et de pénétration. La volonté est ardente, impulsive, à tendances autoritaires peu soutenues par la persévérance qui est faible. Il a des idées et des opinions arrêtées qu'il aime à discuter et qu'il cherche à faire accepter avec une réelle habileté. Beaucoup plus timide qu'il ne le paraît. Certaines obstinations rigides, nombreux signes de tenacité se manifestant toujours dans des occasions semblables. Vivacité impatiente et un peu de nervosité. La bienveillance est bien marquée, mais il n'est pas l'homme sociable qui se prodigue ; il accueille bien, il ne fait pas d'aveux. C'est un idéaliste et il a une grande valeur morale, ce qui, avec la distinction de son esprit en fait un homme peu ordinaire.

BLUETTE — Elle a beaucoup de bon sens et de sens pratique, aucune espèce de vanité, de la réflexion et de la modération. Gaie, aimable, d'une simplicité charmante, avec de la délicatesse et du tact, elle sait toujours juste ce qu'il faut dire et ce qu'il vaut mieux taire. Elle est bonne et dévouée et elle serait parfaite si elle n'était pas un peu susceptible et tenace dans ses petites rancunes. Le mot rancune est un peu gros pour exprimer ma pensée ; je devrais dire qu'elle garde longtemps le souvenir de ce qui l'a blessée. Sa réserve est grande et quoiqu'elle parle volontiers, et avec beaucoup d'animation, elle renseigne sur les gens sur ce qui la concerne directement. Beaucoup de droiture. La volonté

est vive, ferme et persévérante ; elle est indépendante et légèrement autoritaire. Un peu d'impatience, vivacité, mais l'humeur est enjouée et agréable. Il y a dans la volonté quelque chose d'un peu inflexible qui surprend car les apparences feraient plutôt croire à de la souplesse. **JOS.** — Son grand charme c'est son absolue simplicité, et ici comme très souvent, elle accompagne la grande sincérité. Peu imaginatif, il a du jugement, du sang-froid et une modération qui lui rend de grands services. Un peu nerveux et inégal, il a des brusqueries courtes et l'humeur capricieuse. La volonté est précise, résolue, forte ; il ne s'embarrasse jamais dans les complications ; il voit son but, et il le poursuit avec calme, force et tenacité. C'est un modeste et un timide ce qui ne nuit en rien à son courage. L'égoïsme est indiqué, mais je lui vois de la générosité et le sentiment très vif du devoir, alors, il peut être dévoué et l'est. Il déteste tout ce qui est artificiel ou empressé, et il ne pardonne pas facilement le mensonge ou la ruse.

ÉMILIE DE TILLY — Quelque chose de léger et de superficiel se dégage de cette écriture où se lisent également la gaieté, la bienveillance, un cœur affectueux. Il manque de réflexion, d'ordre et, encore une fois, de sérieux. Facilement attiré par ce qui lui plaît, il s'en détourne avec la même facilité. L'orgueil est un peu vaniteux. Il aime beaucoup les bonnes choses de la vie et il ne doit pas s'en priver. Volonté impulsive et inégale, capable également de résolutions fortes et de faiblesses surprenantes. Ardent, nerveux, un peu sensuel, d'humeur extrêmement variable. Capable de bonté et de générosité. Susceptible et rempli de confiance en lui-même, il a de jolies qualités mais peu de stabilité.

CHÉRUBIN — L'esprit est clair, elle a du bon sens et peu d'imagination, aussi juge-t-elle bien les gens et les choses. Elle est bonne, dévouée, modeste et d'une simplicité aimable. Elle est facilement attirée et se laisse décourager par les obstacles. Elle n'est pas très énergique, elle manque d'initiative et de résolution et sa seule force est une obstination habituelle qui sert de résistance utiles. Très sincère et très franche. Naïve, peu défiante, facilement influencée, elle devrait choisir prudemment ses amis, car ils la domineront.

QUEL CARACTÈRE — Délicate, réservée, douce et gaie, elle a une jolie nature vibrante et enthousiaste ; elle est raisonnable et réfléchie. Bonne, aimante, et peu démonstrative. Absence complète d'égoïsme mais dévouement peu exercé. L'activité est égale et elle est très droite. Elle a de l'ordre, de l'attention et certaines minuties. La volonté est précise, ferme et modérée. Constante dans ses affections. Persévérante et active, elle aime ses habitudes et ne les change pas aisément. Aucune va-

LES VIEILLES MAISONS

Oh ! comme il faudrait les aimer
Les vieux quartiers de notre ville !
Contre la pioche vile
Défendons-les, sans désarmer.

Leurs demeures sont des aïeules,
Sises aux bords d'étroits chemins,
Qui se tendent la main
Et causent, le soir, toutes seules.

Elles ont tant de souvenirs !
Que de glas épars en leur vie !
Peut-être des encretes
Leur viennent-elles d'en finir...

L'aiglon souffle à leurs lucarnes
On croirait voir une voix.
Leur âme d'autrefois,
Dans un timbre incompris s'incarne.

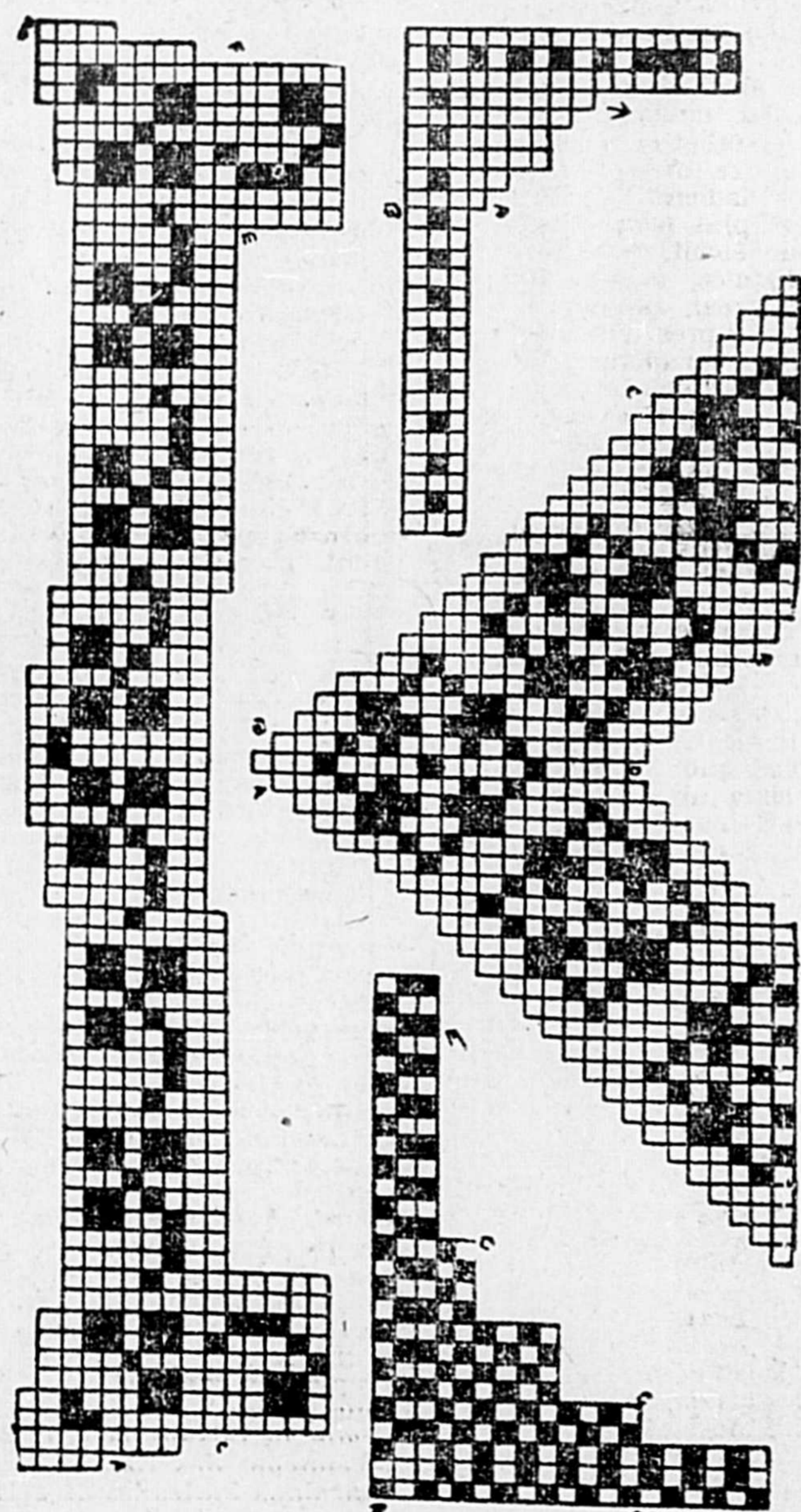
Leurs toits, s'estompent sur le ciel,
Évoquent des pages d'histoire.
Ils disent leur victoire ;
Ils ont duré, c'est l'essentiel.

Je voudrais quand la nuit venue
Vous verse son apaisement
Aller pieusement
Dire votre grâce ingénue.

Oh ! comme il faudrait les aimer
Les vieux quartiers de notre ville !
Contre la pioche vile
Défendons-les, sans désarmer.

HERMAS BASTIEN.

CROCHET



Ces différents dessins simples et attrayants peuvent servir pour garnitures de mouchoirs ; employer le coton N 100 à 120. Commencer à A et B, puis à C et D et à E et F. Rendu à C casser le fil et attacher à E, puis tricoter à F.

Quand le bord forme un carré complet, terminer par une maille simple et un trikot et ajouter au mouchoir avec le point-boutonnière.

(sept 29)

nit, pas l'ombre de prétention, elle est gracieuse, charmante et simple, n'essayant jamais d'attirer l'attention et sachant conserver les sympathies. La volonté n'est pas forte ; elle est active, courageuse, gaie, d'un optimisme qui la rend désagréable des difficultés sur lesquelles d'ailleurs elle s'illusionne. Absolument sans défiance et prête à doter les autres de ses propres qualités. Un peu d'obstination ; des affections exclusives et tendres.

Jean DESHAYES

LES NEIGES D'ANTAN REVIENNENT

Non vraiment, je n'ai pas de chance. Voilà deux chroniques que j'avais façonnées de mon mieux. J'étais sûr que vous les apprécieriez et, par un sentiment d'orgueil bien légitime quand d'autres en manifestent un beaucoup plus arrogant, je croyais déjà voir les éloges qui m'arrivent pas manqué de m'en revenir. L'un de ces écrits était dicté par la colère, l'autre par un besoin irrésistible de blaguer.

Vous auriez pu croire, et je l'ai cru moi-même, qu'en parcourant la distance qui sépare ces deux sentiments extrêmes, j'aurais fini par me mettre en règle avec... l'Anastase du logis. Détrompez-vous ; impitoyable, elle a jugé les deux articles également condamnables et leur a fait prendre, illico, le chemin du panier. J'en ai donc été pour mes frais. Je

vous avoue que je reste inconsolable d'avoir manqué ces deux occasions merveilleuses de vous prouver que je sais écrire autre chose que des bêtises. Quand me reprendrai-je maintenant ? Car vous savez bien qu'une fois la liberté de presse et de parole rétablie, je ne trouverai plus rien d'intéressant à vous dire. C'est tout jours ainsi. N'est-ce pas lorsque le grand silence est de rigueur au collège que le fou-rire vous secoue le plus fortement et n'est-il pas vrai, par contre, que l'envie vous vient rarement de vous esclaffer quand vous pourriez le faire tout à votre aise ?

Faute de sujets palpitants, va-t-il falloir que je vous entretienne de ce dont tous les autres vous ont déjà parlé avant moi : amnistie, évacuation, réjouissances universelles, démobilisation, rapatriement et... raz de marée ? Vous ne vous en souciez pas et moi non plus. Et pourtant, il y a une impression pas plus neuve que tout cela mais qui lui fait quand même que je vous communique ; et c'est celle de la neige qui, pour la première fois cette année, a déjà orné de blanc toute la toiture d'en face. Je suspens de temps à autre mon travail pour la contempler, et malgré l'hiver qu'elle annonce, l'hiver tant redouté des miséreux, je ne puis me défendre d'un sentiment de joie à la pensée du grand anniversaire qu'elle évoque déjà, de la nuit mystique où renaîtra sur la terre meurtrie mais rendue enfin à la paix l'appel si doux de l'ange de Bethléem.

Noël GAUDRY.



La censure en Allemagne

Un correspondant bien connu de journaux suédois, M. Gustave Sioesteen, qui vécut quinze ans en Allemagne, écrit dans le "Handelssch Sjöfartstidning" : "Tout ce qui est imprimé en Allemagne depuis la guerre a été, à été soumis à la censure. Tout journal ayant inséré des nouvelles n'ayant pas reçu l'approbation des autorités a été supprimé pour un certain nombre de jours."

"Tout le monde comprend maintenant qu'un mélange de vérité et mensonges, dans une mesure convenable, a été offert au public. "Le résultat est que personne ne croit plus rien et que la confiance générale est perdue."

Max de Bade Vendéen ?

Les Boches ont la douce manie d'annexer, non seulement les territoires qui ne leur appartiennent pas, mais encore les grands hommes des autres nations. On se souvient que, tour à tour, ils ont prétendu que Shakespeare, Jeanne d'Arc, Dante et Napoléon étaient de loyaux Allemands... Allons-nous, nous-mêmes, nous amuser à ce petit jeu ? Le "Gaulois" publie la lettre suivante, qui attribue à Max de Bade une origine vendéenne :

Si la Vendée s'honore à juste titre d'avoir donné le jour, à l'héroïque patriote qu'est M. Clemenceau, elle apprendra sans doute avec moins de fierté que le nouveau chancelier allemand Max de Bade est peut-être également d'origine vendéenne. Si l'on en croit, en effet, le "Dictionnaire des familles du Poitou", il descendrait du duc Charles-Frédéric de Bade, lequel avait épousé, le 7 mai 1706, la fille d'un Beauharnais, de Rocher-Baritaud, vieille et curieuse demeure seigneuriale de Vendée, restaurée et habitée actuellement par M. Louis Marchegay, l'ancien député de la première circonscription de la Roche-sur-Yon.

Le salon des maréchaux

On dit, de l'Académie, tantôt qu'elle est une grande dame, tantôt qu'elle est un salon. Associations ces clichés et disons : l'Académie est une grande dame qui tient le dernier salon ou l'on cause, ou l'on écrit, — et où l'on se bat... Mais, oui ! l'Académie, après les hommes de lettres, les savants et les prélats, veut des hommes de guerre — et, qui plus est, des maréchaux. Déjà, elle a Joffre. "Excelsior" assure qu'elle veut Foch... et Clemenceau.

Nous croyons pouvoir affirmer, écrit notre confrère, que la prochaine élection académique rencontrera l'unanimité des suffrages. C'est, en effet, le maréchal Foch que les Immortels ont décidé d'appeler parmi eux. On se souvient que, lors du vote qui déterminait l'entrée sous la Coupole du maréchal Joffre, une voix — une seule — manqua au vainqueur de la Marne. Aucune ne fera défaut au stratège de la Bataille de la Libération.

On dit, en outre, que M. Barthou se ferait le Grand Electeur d'un troisième candidat qui sera lui aussi élu par acclamations : le premier, zôlité de France, le maréchal Clemenceau.

Hercule aux pieds d'Omphale

Le "Gaulois" raconte que M. Wilson rentrait récemment à Washington, revenant de New-York. Mais, un arrêt dans une gare peu fréquentée, des voyageurs ont aperçu M. Wilson assis dans son compartiment et tenant devant Mme Wilson un écheveau de laine dans lequel celle-ci puisait sans quitter son aiguille à tricoter. Mme Wilson avait sur ses genoux un côté de bas non encore achevé, destiné sans aucun doute, lorsqu'il sera complet, à la Croix-Rouge américaine en France.

L'ex-tsar Boris descendant des Bourbons

Donc, Ferdinand, devenu jardinier, a laissé le trône à son fils, que celui-ci n'a du reste pas été lent à abandonner. M. Alexandre Hepp, qui a connu personnellement l'empereur souverain, écrit de lui dans le "Gaulois" : "Le tsar Boris a vingt-quatre ans. Il reçut à sa naissance le titre de prince de Tyrnove. Tandis que son frère, le prince Cyrille, rappela dans son enfance les Bourbons de France, que dans ses portraits on retrouve l'image même du duc de Bordeaux, et dans ses préférences celles de son bon oncle Joinville, ses traits à lui sont ceux d'un Bourbon d'Italie."

"Tel que souvent je l'ai approché naguère, je garde l'impression de ses yeux d'un bleu intense, voilés de longs cils recourbés, sous des sourcils d'un arc parfait. Les cheveux bruns, le teint mat, il est de haute taille, avec la minceur élégante, la timidité et pourtant le rayonnement de sa jeunesse."

"Il était certes alors comme dans l'ombre cérasante d'un père rigoureux, interrogé lui aussi, lui-même, le fils par sa supériorité et le prestige, et parfois tremblant en secret. Mais il avait des échappées intimes, et comme des revanches, où perçaient sa personnalité et son tempérament. Et j'avoue avoir toujours bien aimé cette sorte d'effusion, comme une promesse, ou une indication en tous cas, de nature, de caractère, et d'avenir."

D'avenir?... Déjà tout est écroulé !

Lettre ouverte UNE CONCURRENCE A NUREMBERG

A M. Nap. Tellier,

Mon cher confrère,

Dans votre article du dimanche 10 novembre intitulé "Nuremberg tient", vous avez dit des choses très vraies relativement à l'industrie du jouet chez nous, à son importance éducative et commerciale, et vous terminez cet article bourré de suggestions heureuses au sujet du jouet historique ou patriotique, en vous demandant si, par hasard, ce ne serait pas de Toronto que nous

QUALITE SUPERIEURE BAS PRIX

La meilleure qualité est toujours la moins coûteuse et la plus profitable.

Nos manteaux de fourrure sont remarquables par leur service et leur beauté.

Temps froids et fourrures Sont Synonyme

Dans nos nombreuses et charmantes collections de manteaux en fourrure, vous trouverez, Mesdames, tout ce que vous pouvez désirer : originalité, bon goût, élégance et chaleur, à des prix modérés. Nos manteaux en Hudson Seal sont particulièrement ravissants.

Chas. Desjardins & Co
Limitée

130 SAINT-DENIS

viendrait l'énergie offensive destinée à réduire l'industrie du jouet allemand de Nuremberg, encore si active dans le monde entier, malgré la guerre. Vous vous demandez avec raison si le Canada ne se laissera pas supplanter par le Japon et par d'autres pays plus entrepreneurs, et vous vous demandez aussi pourquoi nos gouvernements n'aident pas au lancement d'une industrie aussi prospère en Allemagne et que nous pourrions avoir dans notre province, à Montréal même ? Vous voudriez savoir quel est le corps public, le citoyen entreprenant, le chef d'industrie ou de gouvernement, assez fier, assez courageux pour faire valoir les droits des petites nationalités, c'est-à-dire le jouet canadien ?

En ce qui concerne le peu d'encouragement des corps publics ou des gouvernements pour une industrie aussi importante et aussi facilement réalisable chez nous que celle du jouet, vous avez mille fois raison, mais permettez-moi de vous mettre au courant d'un fait que vous ignorez probablement.

L'industrie du jouet est créée à Montréal même, et bien qu'encore à ses débuts, elle est déjà lancée d'une façon assez importante pour faire une concurrence sérieuse à Nuremberg.

Et, à ce sujet, laissez-moi vous raconter ce que j'ai vu l'autre jour et que vous pouvez voir vous-même puisque je suis autorisé à vous inviter à visiter l'établissement que j'ai visité.

Cependant, avant d'aller plus loin, il faut que vous me permettiez de vous dire dans quelle manufacture j'ai vu fabriquer des jouets canadiens comme on en fabrique à Nuremberg. Je sais bien qu'en termes de journalisme, cette indication frise la réclame, mais c'est l'affaire de votre agent de publicité d'aller plus tard chercher l'annonce ; il faut toujours bien que vous sachiez, ainsi que nos lecteurs, que nous avons un petit Nuremberg dans le nord de Montréal.

Donc, cartes sur table ; je vous certifie que cette lettre ouverte que je vous adresse ne m'est pas payée, seulement, le propriétaire de la manufacture en question, le promoteur de l'industrie du jouet à Montréal, est un de mes amis, qui, en dépit de vains efforts auprès du gouvernement de Québec, est parvenu à avoir assez de capital pour outiller une usine moderne aux numéros 338-340 et 342 de la rue des Carrières, une usine actuellement en pleine opération, employant

un nombre considérable d'ouvriers, sous la direction immédiate d'un Hongrois ayant travaillé pendant douze ans à Nuremberg même mais devenu sujet américain après un séjour à New-York et pouvant à peine suffire à remplir le nombre de commandes actuellement reçues.

Et, si vous vous transportez comme je l'ai fait moi-même, à la Compagnie des jouets Bruyère, vous ne regretterez pas le voyage. Vous verrez là comment on peut fabriquer presque le temps de le dire, des poupées, des chevaux, des éléphants, des lapins et autres animaux, depuis les spécimens aux prix les plus populaires aux spécimens les plus dispendieux, tous pouvant rivaliser avec les jouets de Nuremberg au point de vue des prix et de la qualité de la confection. J'ai eu cause avec l'expert hongrois des usines de Nuremberg, et il m'a assuré qu'il était prêt à fabriquer n'importe quel jouet historique ou patriotique sur simple soumission d'un modèle dessiné.

J'ai donc assisté à la naissance d'une poupée, en traversant les différents départements, depuis le vaste bassin de pâte à base de sciure de bois jusqu'à sa décoration définitive et sa toilette complète, en passant par le moulage, le séchage, le bain de teinture, le "soufflage" des couleurs plus vives, j'ai vu fabriquer la tête d'abord, puis les membres, puis le corps et j'ai assisté à l'assemblage de ces différentes parties d'une poupée qu'on m'a enfin présentée complètement habillée et conservant l'attitude donnée, à cause des articulations. Cela n'a pris que quelques minutes, et c'est extrêmement intéressant ; d'autant plus intéressant que j'ai vu travailler dans les ateliers de cette compagnie spacieux et bien éclairés, des ouvriers et ouvrières de Montréal, travaillant tout aussi adroitement que des ouvriers de Nuremberg.

Vous doutiez-vous que Montréal possédait déjà un commencement aussi important de l'industrie du jouet ? C'est pourquoi la lecture de votre dernier article m'a poussé à vous écrire cette lettre ouverte, de nature à renseigner vos lecteurs sur une nouvelle industrie chez nous, entièrement due à l'initiative de Messieurs H.-P. Bruyère et Edgar Bruyère, deux de nos concitoyens, avantagusement connus. Vous recommandant de votre hospitalité, je demeure, votre dévoué,

Gustave COMTE

Coupon graphologique

Esquisse graphologique de JEAN DESHAYES,

— AU —

"NATIONALISTE"

24 NOVEMBRE 1918 (Bon pour un mois)

Un coupon valable et 25 sous en timbres-poste doivent accompagner chaque envoi.

Tout manuscrit doit être à l'encre, sur papier non-rayé. Ne pas envoyer de copie.

Adressez : Jean Deshayes, le "Nationaliste", Montréal.

ARTS -- LETTRES -- SCIENCES -- HISTORIQUE -- VIE SOCIALE

LA VILLE LA PLUS PROCHE DU POLE SUD

Punta Arenas, un des plus grands ports d'exportation de laine, est la ville la plus méridionale du monde entier — Petite métropole moderne, elle compte 13,000 habitants — Ses industries — Ses importations — Son avenir.

Il était un dimanche matin en avril par un temps froid et clair que l'auteur de l'article vit pour la première fois par un hublot ouvert, la vivante petite cité chilienne tout la-bas, sur le détroit de Magellan.

Une autre industrie aussi très importante qui se pratique dans la région du détroit est la pêche à la baleine. Pendant la saison qui a pris fin en avril 1913, les navires d'une compagnie ont pris 400 de ces cétacés et on a expédié en Angleterre 2,000 tonnes d'huile de baleine qui ont rapporté \$214,000.

Un peu après la nuit close, nous jetâmes l'ancre dans la petite baie autour de laquelle la ville est bâtie, et nous ne fumes pas peu surpris de voir venant du rivage, des centaines de points lumineux dans leurs feux sur nous, et nous apprîmes que nous arrivions en vue d'une ville éclairée à l'électricité.

Contrairement à un grand nombre des plus vieilles villes latino-américaines, Punta Arenas a de belles rues très larges parallèles et à angles droits jusqu'au bord de l'eau. Dans le quartier des affaires, qui s'étend le long de la Calle Boca et autour de la Plaza de Armas, on remarque de massives constructions de toutes les époques, comme l'Hôtel de Ville et la Banque Anglo-Sud-Américaine, figuraient avec avantage dans une grande ville.

C'est l'industrie, soit dit en passant, qui a causé en grande partie la richesse et les progrès remarquables de Punta Arenas. Le climat froid de la Terre de Feu et toute la région du détroit en général est particulièrement propre à l'élevage des moutons.

Comme port de mer, on peut juger de son importance en voyant les statistiques de la navigation. En 1912, 683 navires sont entrés dans le port. Sur ce nombre, il y avait 22 navires de guerre et 661 navires marchands; le tonnage de ces derniers s'élevait à 1,489,756 tonnes.

Comme résultat de l'industrie de l'élevage, un grand nombre de fabriques et d'usines ont été construites pour la préparation et la maintenance de ses produits. Nous en citerons quelques-unes: usines réfrigératrices, usines pour la mise en boîtes de conserve, fabriques de suifs et de graisses, fabriques d'extrait de boeuf, préparation des peaux, préparation d'intestins pour boyaux de saucisses, marinage de différentes espèces.

NOTRE-DAME DU LAONNAIS

ORIGINE DU SANCTUAIRE DE NOTRE-DAME DE LIESES-EPPEVE PRES DE COUCY-LES-EPPEVES — HISTOIRE DE TROIS CROISES PRISONNIERS DU SULTAN.

Longtemps avant que le pays du Laonnais fut devenu — récemment — célèbre par la victoire de Mangin, il était fameux par les miracles de Notre-Dame-de-Liesse, dont le sanctuaire s'élevait près de Coucy-les-Epaves, entre Laon et Reims.

M. André Billy raconte, dans l'«Opinion», cette gracieuse histoire qui fleurit le plus charmant Joinville :

Entre Laon et Reims, remarquez ce nom de station : Coucy-les-Epaves. Les seigneurs d'Epaves étaient trois frères, croisés de saint Louis. Tombés dans une embuscade, ils furent faits prisonniers par le sultan. Celui-ci pensa d'abord à leur faire couper le cou. Il réfléchit ensuite qu'il y aurait plus d'éclat à obtenir d'eux qu'ils reniasent le Christ, et il les mit aux prises avec les plus savants docteurs qu'il put trouver.

Comme importations de Punta Arenas on peut mentionner les suivantes : vins et liqueurs, pour un peu plus de \$800,000; lissus, pour \$700,000; produits végétaux, pour plus de \$580,000; produits animaux, pour \$450,000; fer, acier et autres produits minéraux, pour \$440,000; produits chimiques et pharmaceutiques, etc., pour \$285,000; machines, outils, etc., pour \$240,000.

Pour donner une idée de la prospérité des habitants de Punta Arenas, on voit dans le rapport officiel du gouverneur que dans les caisses d'épargne des 3 banques de la ville, il y a 2,804 comptes ayant un total de 1,000 pesos chacun (1 peso vaut \$0.16) : 824 comptes ayant un total de 1,000 à 5,000 pesos; et 221 comptes ayant de 5,000 à 10,000 pesos.

Or, la statue d'ébène qui les avait, comme il fallait le prévoir, suivis à travers les airs et qu'ils portaient à tour de rôle, devint soudain tellement lourde que la volonté du ciel fut manifeste : la statue devait rester où elle était. Voilà pourquoi un sanctuaire fut élevé à cet endroit, sous l'invocation de Notre-Dame-de-Liesse. Liesse devint, dans la suite, un lieu de pèlerinage célèbre dans tout l'univers chrétien.

Un jour d'un mur et d'un fossé rempli d'eau, d'autres spécimens sont dans un autre enclos de même genre près du bâtiment principal, afin d'étudier leurs habitudes, de se renseigner sur les propriétés véniennes des espèces, et la meilleure méthode d'éviter leurs attaques. Les forêts chaudes et humides du Brésil contiennent beaucoup de serpents venimeux; mais le sang d'un lézard jeté dans l'eau parmi les reptiles de nature paisible et craintive, n'attaquant que les personnes et les animaux qui marchent sur eux, on qui détruisent leurs repaires. Les principales familles sont les Bothrops et les Crotales ou Serpents à Sonnettes. Le venin du Bothrop décompose le sang et produit une hémorragie interne, en même temps qu'une forte congestion à la tête.

UN JARDIN TRÈS ÉTRANGE

UNE EXTRAORDINAIRE INSTITUTION BRÉSILIENNE — L'ÉLEVAGE DU SERPENT.

LES SUPERCHERIES DU LAURIER-ROSE

COMMENT DES «DEBROUILLARDS» PEUVENT SOUFFRIR DES ACCES PALUDEENS PARFAITEMENT SIMULES.

Le laurier-rose appartient à la famille des Apocynées; son nom scientifique est «Nerium oleander». Il pousse sur le bord des eaux en Algérie, en Espagne, en Italie et dans le Midi, et serait originaire du Caucase; le laurier-rose des Alpes n'est autre que le rhododendron de nos jardins.

Cet arbrisseau contient un suc acre, caustique et laiteux qui est un poison pour l'homme et pour tous les animaux; l'indigestion de ses feuilles en décoction ou tisane donne lieu à des phénomènes de fièvre, de vomissements, de diarrhée, de troubles alimentaires.

Le lendemain, il fit une décoction avec six feuilles vertes; cette tisane avait un goût acre; elle procura 3800 à 4000 au lieu de 75 à la minute, vertiges, tenses, violentes coliques avec diarrhée et vomissements. L'intoxication était déjà plus violente. Dans l'un et l'autre cas, c'étaient les apparences d'un accès paludéen. Le poilu se procura ainsi de faux accès de paludisme, et, par là, repos, bon lit, éloignement du front; heureusement l'examen microscopique d'une goutte de sang prélevée au doigt au moment de l'accès montre l'absence de l'hématozoaire de Laveran et prouve la supercherie. Ce n'est pas le Boche avec sa «kultur» qui aurait déniché ça!

Le Dr H. Dupuy, médecin-major de 1ère classe des troupes coloniales, rappelant ses souvenirs de 1911 en Indo-Chine, raconte à quel danger le soldat s'expose par ces préparations extemporanées. Voici le résumé du récit moral par lui fait. Un soldat colonial ancien légionnaire (j'ai, dans mon passé, toute une mine d'histoires vécues de ces soldats sans pareils; quand vous voudrez rire et quelquefois être ému aux larmes, venez vous entretenir avec moi de ces diables-là, après des quels j'ai passé quelques «bonnes années», pour se faire reconnaître malade, avait absorbé une décoction de feuilles de laurier-rose; il avait exagéré la dose, et le soir même il succombait à cette intoxication.

Dr Georges CHIEREAU.

(La «Croix» de Paris).

L'ALLEMAND EST CAPABLE DE SACRIFICES A UNE CONDITION...

Dans l'«Action Française», M. Jacques Bainville rappelle (septembre 1918), qu'en dépit des plus graves catastrophes l'Allemagne est capable de sacrifices étendus et prolongés. Nous le savons. Pendant la guerre de Trente Ans, elle avait été ruinée, dévastée, plongée dans une misère inimaginable, au point que l'on n'avait plus de chair humaine.

A une condition, écrit M. Bainville: c'est d'être bien tenue en main, c'est d'être conduite par des hommes énergiques et volontaires. La grande liquidation de la Prusse après l'échec de la guerre de Trente Ans, explique par le fait que le gouvernement prussien d'alors était laché, que l'Allemagne se livra à des capitulations. Pourtant des patriotes prussiens ne tardèrent pas à surgir et à préparer la revanche.

Un «causeur»

Le prestige de la France en Palestine et en Syrie remonte aux Croisés. De tous temps, nos rois ont été les protecteurs de la chrétienté dans ces régions. Les gouvernements qui leur ont succédé ont tenu à honneur de maintenir notre renom. Cela leur a été facile; ils avaient des auxiliaires merveilleux: nos religieux.

LE JOURNAL MYSTÉRIEUR

LES AVENTURES DE LA «LIBRE BELGIQUE» FEUILLE «CLANDESTINE» BELGE PUBLIÉE SOUS LE NEZ DES OCCUPANTS ALLEMANDS. — LA HANTISE DE FALKENHAUSEN.

La réalité est quelquefois plus romanesque que les aventures de Rocabole. L'existence de l'ainé et du plus connu de tous les journaux clandestins belges, la «Libre Belgique», était déjà remplie de mystères. Et voici qu'au moment où la police allemande croyait enfin avoir pénétré le secret de son organisation, un étrange incident la replongea dans les ténèbres.

«Mes sincères félicitations. Mais de grâce, traitez donc les animaux avec plus de douceur!»

«L'écriture était si bien imitée que des Allemands s'y laissèrent prendre et que le Soudard lui-même n'a pas encore trouvé d'explication satisfaisante. Le texte, qui encadrait la photographie, était un chef d'œuvre de goût et d'esprit.

«Malgré la vie chère et les tristesses de l'occupation, la gaieté régna à Bruxelles pendant plusieurs semaines. Elle redoubla lorsque l'on apprit que le gouverneur général avait reçu avant tout le monde ce merveilleux numéro, qu'il en avait tiré dans la poche de son pardessus un exemplaire tout frais.

«L'administration allemande ne pouvait rester sur un pareil ridicule. On fit venir de Berlin une quarantaine des meilleurs policiers — dont plusieurs femmes — qui se mirent à la recherche de l'imprimeur clandestin. Cette fois, leurs efforts furent couronnés de succès.

«Le gouverneur général en éprouva une telle joie qu'il daigna féliciter lui-même ses limiers. Son triomphe devait être de courte durée. Quinze jours ne s'étaient pas écoulés que la «Libre Belgique» reparaisait. Une superbe photographie occupait toute la première page. C'était celle d'un groupe joyeux et dans une taverne, la fourchette et le verre à la main, un heureux événement. Et von Falkenhausen reconnut ses policiers. Avec ses largesses, ils avaient célébré leur capture dans un banquet à crever d'indigestion dans tous les coins de la salle.

«Comment la «Libre Belgique» avait-elle pu faire disparaître la scène de M. le chanoine Tharsicieux Bootsma, secrétaire de l'évêque de Namur, que les Boches ont expulsé de Belgique et qui est, en ce moment, en France, donne l'explication suivante :

«Après la paix, toute l'histoire de la «Libre Belgique» et des autres journaux clandestins sera publiée. Vous jure que le récit aura du succès.»

(La Libre Parole).

L'ŒUVRE DES RELIGIEUX FRANÇAIS EN SYRIE

Le prestige de la France en Palestine et en Syrie remonte aux Croisés. De tous temps, nos rois ont été les protecteurs de la chrétienté dans ces régions. Les gouvernements qui leur ont succédé ont tenu à honneur de maintenir notre renom.

«Sans oublier l'année 1860, époque à laquelle Abd el Kader d'abord et les soldats français ensuite mirent fin à de sanglants massacres, voyons ce qu'était l'œuvre bienfaisante de la France dans la capitale de la Syrie à la veille de la guerre, au printemps 1914. De 400 à 500 enfants, garçons et filles, étaient élevés à Damas et dans les régions voisines par nos religieux et nos religieuses, Pères Jésuites, Lazaristes, Soeurs de charité, Soeurs franciscaines, dames du Rosaire de Jérusalem, Sœurs de l'Assommoir, par exemple, ou la fondation des écoles remontait qu'à une année. Il y avait déjà, à cette époque, neuf établissements dirigés par quatorze professeurs ou religieuses et comprenant 540 élèves.

SOUVENIR SUR LE MARIAGE DE NICOLAS II

Des fiançailles qui causent des déceptions — Quelques notes sur le caractère de la princesse Alix de Hesse — Anglaise des pieds à la tête — Le renoncement à sa foi lui répugne; Guillaume II intervient.

Dans les familles régnantes, il a toujours été d'usage de songer de bonne heure au mariage du prince héritier. Cet usage valut à la cour de Louis XIV d'y voir arriver, en core adoléscente, la délicieuse princesse qui en fut la plus brillante parure lorsqu'elle fut épousée le duc de Bourgogne et que Saint-Simon d'abord et de nos jours le comte d'Haussonville nous ont fait connaître en encadrant en un diply-que au couplet éclatant l'image de son mari, et de la belle de la femme. Plus tard, la grande Catherine, songeait à marier son petit-fils, celui qui fut Alexandre Ier, demande à sa cour deux petites princesses de Bade afin de choisir entre elles celle qu'il devra épouser. Sans même le consulter, elle choisit l'aînée et dota de la sorte la Russie de l'adorable impératrice Elisabeth dont le grand-père, Nicolas Michailovitch, a publié, voici quelques années, la correspondance révélatrice de la beauté d'âme de cette souveraine.

«Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que l'empereur Alexandre III, peu d'années après que son fils le tsarévitch Nicolas eut été déclaré majeur, se soit préoccupé de lui trouver une compagne digne de s'asseoir sur le trône à son côté.

«Au cours des préliminaires du mariage, le tsarévitch d'apparut accidentellement. Ce serait à croire que dans ce qui se passe il est désintéressé, si l'on ne savait qu'en ce moment il se devait tout entier à son père mourant et aux préparatifs de son avènement. Il faut cependant rappeler que, tandis qu'on affirmait d'une part que la princesse avait donné son consentement, on laissait entendre d'autre part qu'elle le refusait. Peut-être était-ce exagéré. Mais ce qui est hors de doute c'est que, dès les premières ouvertures, elle avait montré la plus vive répugnance à changer de religion. Elle avait cependant écouté, durant quelques jours, les enseignements d'un pope envoyé de Péterograd. Brusquement, elle ne voulut plus le recevoir. On crut qu'il avait manqué d'habileté. On en envoya un second. Elle lui déclara que plutôt que d'abjurer elle renoncerait à la brillante situation qui s'ouvrait devant elle.

«C'est alors que Guillaume II intervint. Fut-il prier d'intervenir? Prit-il l'initiative de cette démarche? Mes documents ne le disent pas. Mais j'y relève le langage qu'arrivant un jour à Darmstadt, il tient à sa jeune cousine.

«Bien que chef de l'Église protestante, lui dit-il, je n'hésite pas à te conseiller de renoncer à ta foi, à cause du bien qu'une fois sur le trône de Russie tu pourrais faire à l'Allemagne.

«Est-ce à cette exhortation qu'elle céda? N'est-ce pas plutôt à la certitude qui lui fut donnée qu'une liaison avec une jeune polonoise était définitivement rompue? Elle s'en était inquiétée. Maintenant elle se rassura, et il semble bien que ce fut la cause réelle de la fin de ses hésitations.

«Son mariage fut encore retardé par la mort d'Alexandre III qui, après une maladie de plusieurs semaines, succomba le 20 octobre 1894. Le 14 novembre suivant, Alix épousa le tsar Nicolas II.

«Née en 1872, elle venait d'atteindre sa vingt et unième année. Sa soeur aînée Victoria avait épousé le prince Louis de Battenberg, la cadette Elisabeth, le grand-duc Serge Alexandrovitch, et Irène, la troisième, le prince Henri de Prusse, leur mère étant morte en 1878 et leur grand-mère la reine Victoria s'étant alors chargée en partie de leur éducation, c'est elle qui avait décidé et préparé leur mariage. Alix, la plus jeune de ses petites-

filles, avait bénéficié de la même tutelle et devait à la vieille souveraine d'être l'objet d'une demande qui, si elle y donnait son consentement, ferait d'elle la femme de l'empereur de toutes les Russies.

«Ce qui la caractérisa à l'heure où s'ouvrirent devant elle un avenir qu'on lui prédit radieux, c'est qu'en elle rien ne trahit son origine allemande. Par la tournure de son esprit, par sa tenue, par les meubles dont elle s'entourait, par ses relations préférées, par la langue qu'elle parlait, ordinairement, elle est Anglaise des pieds à la tête. Ses longs séjours à la cour d'Angleterre ont imprimé des traces profondes sur toute sa personne, ce qui, loin de la déparer, l'embellit et lui donne le plus grand charme. Lorsqu'elle arrive à la cour de Russie pour épouser non plus un prince héritier, mais un empereur, les jugements qu'elle suggère démontrent qu'elle a séduit tous les cœurs: «Elle a charmé tout le monde, écrit un ambassadeur, même le roi de Danemark, qui n'avait pas vu avec plaisir son petit-fils épouser une princesse allemande.» Le prince Lobanof exprime le même sentiment: «La nouvelle impératrice est tout à fait charmante. Certains traits de son visage, qu'on lui reproche d'être ordinairement, elle est Anglaise des pieds à la tête. Ses longs séjours à la cour d'Angleterre ont imprimé des traces profondes sur toute sa personne, ce qui, loin de la déparer, l'embellit et lui donne le plus grand charme.

«Lorsqu'elle arrive à la cour de Russie pour épouser non plus un prince héritier, mais un empereur, les jugements qu'elle suggère démontrent qu'elle a séduit tous les cœurs: «Elle a charmé tout le monde, écrit un ambassadeur, même le roi de Danemark, qui n'avait pas vu avec plaisir son petit-fils épouser une princesse allemande.» Le prince Lobanof exprime le même sentiment: «La nouvelle impératrice est tout à fait charmante. Certains traits de son visage, qu'on lui reproche d'être ordinairement, elle est Anglaise des pieds à la tête. Ses longs séjours à la cour d'Angleterre ont imprimé des traces profondes sur toute sa personne, ce qui, loin de la déparer, l'embellit et lui donne le plus grand charme.

«Lorsqu'elle arrive à la cour de Russie pour épouser non plus un prince héritier, mais un empereur, les jugements qu'elle suggère démontrent qu'elle a séduit tous les cœurs: «Elle a charmé tout le monde, écrit un ambassadeur, même le roi de Danemark, qui n'avait pas vu avec plaisir son petit-fils épouser une princesse allemande.» Le prince Lobanof exprime le même sentiment: «La nouvelle impératrice est tout à fait charmante. Certains traits de son visage, qu'on lui reproche d'être ordinairement, elle est Anglaise des pieds à la tête. Ses longs séjours à la cour d'Angleterre ont imprimé des traces profondes sur toute sa personne, ce qui, loin de la déparer, l'embellit et lui donne le plus grand charme.

«Lorsqu'elle arrive à la cour de Russie pour épouser non plus un prince héritier, mais un empereur, les jugements qu'elle suggère démontrent qu'elle a séduit tous les cœurs: «Elle a charmé tout le monde, écrit un ambassadeur, même le roi de Danemark, qui n'avait pas vu avec plaisir son petit-fils épouser une princesse allemande.» Le prince Lobanof exprime le même sentiment: «La nouvelle impératrice est tout à fait charmante. Certains traits de son visage, qu'on lui reproche d'être ordinairement, elle est Anglaise des pieds à la tête. Ses longs séjours à la cour d'Angleterre ont imprimé des traces profondes sur toute sa personne, ce qui, loin de la déparer, l'embellit et lui donne le plus grand charme.

«Lorsqu'elle arrive à la cour de Russie pour épouser non plus un prince héritier, mais un empereur, les jugements qu'elle suggère démontrent qu'elle a séduit tous les cœurs: «Elle a charmé tout le monde, écrit un ambassadeur, même le roi de Danemark, qui n'avait pas vu avec plaisir son petit-fils épouser une princesse allemande.» Le prince Lobanof exprime le même sentiment: «La nouvelle impératrice est tout à fait charmante. Certains traits de son visage, qu'on lui reproche d'être ordinairement, elle est Anglaise des pieds à la tête. Ses longs séjours à la cour d'Angleterre ont imprimé des traces profondes sur toute sa personne, ce qui, loin de la déparer, l'embellit et lui donne le plus grand charme.

«Lorsqu'elle arrive à la cour de Russie pour épouser non plus un prince héritier, mais un empereur, les jugements qu'elle suggère démontrent qu'elle a séduit tous les cœurs: «Elle a charmé tout le monde, écrit un ambassadeur, même le roi de Danemark, qui n'avait pas vu avec plaisir son petit-fils épouser une princesse allemande.» Le prince Lobanof exprime le même sentiment: «La nouvelle impératrice est tout à fait charmante. Certains traits de son visage, qu'on lui reproche d'être ordinairement, elle est Anglaise des pieds à la tête. Ses longs séjours à la cour d'Angleterre ont imprimé des traces profondes sur toute sa personne, ce qui, loin de la déparer, l'embellit et lui donne le plus grand charme.

«Lorsqu'elle arrive à la cour de Russie pour épouser non plus un prince héritier, mais un empereur, les jugements qu'elle suggère démontrent qu'elle a séduit tous les cœurs: «Elle a charmé tout le monde, écrit un ambassadeur, même le roi de Danemark, qui n'avait pas vu avec plaisir son petit-fils épouser une princesse allemande.» Le prince Lobanof exprime le même sentiment: «La nouvelle impératrice est tout à fait charmante. Certains traits de son visage, qu'on lui reproche d'être ordinairement, elle est Anglaise des pieds à la tête. Ses longs séjours à la cour d'Angleterre ont imprimé des traces profondes sur toute sa personne, ce qui, loin de la déparer, l'embellit et lui donne le plus grand charme.

«Lorsqu'elle arrive à la cour de Russie pour épouser non plus un prince héritier, mais un empereur, les jugements qu'elle suggère démontrent qu'elle a séduit tous les cœurs: «Elle a charmé tout le monde, écrit un ambassadeur, même le roi de Danemark, qui n'avait pas vu avec plaisir son petit-fils épouser une princesse allemande.» Le prince Lobanof exprime le même sentiment: «La nouvelle impératrice est tout à fait charmante. Certains traits de son visage, qu'on lui reproche d'être ordinairement, elle est Anglaise des pieds à la tête. Ses longs séjours à la cour d'Angleterre ont imprimé des traces profondes sur toute sa personne, ce qui, loin de la déparer, l'embellit et lui donne le plus grand charme.

«Lorsqu'elle arrive à la cour de Russie pour épouser non plus un prince héritier, mais un empereur, les jugements qu'elle suggère démontrent qu'elle a séduit tous les cœurs: «Elle a charmé tout le monde, écrit un ambassadeur, même le roi de Danemark, qui n'avait pas vu avec plaisir son petit-fils épouser une princesse allemande.» Le prince Lobanof exprime le même sentiment: «La nouvelle impératrice est tout à fait charmante. Certains traits de son visage, qu'on lui reproche d'être ordinairement, elle est Anglaise des pieds à la tête. Ses longs séjours à la cour d'Angleterre ont imprimé des traces profondes sur toute sa personne, ce qui, loin de la déparer, l'embellit et lui donne le plus grand charme.

«Lorsqu'elle arrive à la cour de Russie pour épouser non plus un prince héritier, mais un empereur, les jugements qu'elle suggère démontrent qu'elle a séduit tous les cœurs: «Elle a charmé tout le monde, écrit un ambassadeur, même le roi de Danemark, qui n'avait pas vu avec plaisir son petit-fils épouser une princesse allemande.» Le prince Lobanof exprime le même sentiment: «La nouvelle impératrice est tout à fait charmante. Certains traits de son visage, qu'on lui reproche d'être ordinairement, elle est Anglaise des pieds à la tête. Ses longs séjours à la cour d'Angleterre ont imprimé des traces profondes sur toute sa personne, ce qui, loin de la déparer, l'embellit et lui donne le plus grand charme.

«Lorsqu'elle arrive à la cour de Russie pour épouser non plus un prince héritier, mais un empereur, les jugements qu'elle suggère démontrent qu'elle a séduit tous les cœurs: «Elle a charmé tout le monde, écrit un ambassadeur, même le roi de Danemark, qui n'avait pas vu avec plaisir son petit-fils épouser une princesse allemande.» Le prince Lobanof exprime le même sentiment: «La nouvelle impératrice est tout à fait charmante. Certains traits de son visage, qu'on lui reproche d'être ordinairement, elle est Anglaise des pieds à la tête. Ses longs séjours à la cour d'Angleterre ont imprimé des traces profondes sur toute sa personne, ce qui, loin de la déparer, l'embellit et lui donne le plus grand charme.

«Lorsqu'elle arrive à la cour de Russie pour épouser non plus un prince héritier, mais un empereur, les jugements qu'elle suggère démontrent qu'elle a séduit tous les cœurs: «Elle a charmé tout le monde, écrit un ambassadeur, même le roi de Danemark, qui n'avait pas vu avec plaisir son petit-fils épouser une princesse allemande.» Le prince Lobanof exprime le même sentiment: «La nouvelle impératrice est tout à fait charmante. Certains traits de son visage, qu'on lui reproche d'être ordinairement, elle est Anglaise des pieds à la tête. Ses longs séjours à la cour d'Angleterre ont imprimé des traces profondes sur toute sa personne, ce qui, loin de la déparer, l'embellit et lui donne le plus grand charme.

«Lorsqu'elle arrive à la cour de Russie pour épouser non plus un prince héritier, mais un empereur, les jugements qu'elle suggère démontrent qu'elle a séduit tous les cœurs: «Elle a charmé tout le monde, écrit un ambassadeur, même le roi de Danemark, qui n'avait pas vu avec plaisir son petit-fils épouser une princesse allemande.» Le prince Lobanof exprime le même sentiment: «La nouvelle impératrice est tout à fait charmante. Certains traits de son visage, qu'on lui reproche d'être ordinairement, elle est Anglaise des pieds à la tête. Ses longs séjours à la cour d'Angleterre ont imprimé des traces profondes sur toute sa personne, ce qui, loin de la déparer, l'embellit et lui donne le plus grand charme.

«Lorsqu'elle arrive à la cour de Russie pour épouser non plus un prince héritier, mais un empereur, les jugements qu'elle suggère démontrent qu'elle a séduit tous les cœurs: «Elle a charmé tout le monde, écrit un ambassadeur, même le roi de Danemark, qui n'avait pas vu avec plaisir son petit-fils épouser une princesse allemande.» Le prince Lobanof exprime le même sentiment: «La nouvelle impératrice est tout à fait charmante. Certains traits de son visage, qu'on lui reproche d'être ordinairement, elle est Anglaise des pieds à la tête. Ses longs séjours à la cour d'Angleterre ont imprimé des traces profondes sur toute sa personne, ce qui, loin de la déparer, l'embellit et lui donne le plus grand charme.

«Lorsqu'elle arrive à la cour de Russie pour épouser non plus un prince héritier, mais un empereur, les jugements qu'elle suggère démontrent qu'elle a séduit tous les cœurs: «Elle a charmé tout le monde, écrit un ambassadeur, même le roi de Danemark, qui n'avait pas vu avec plaisir son petit-fils épouser une princesse allemande.» Le prince Lobanof exprime le même sentiment: «La nouvelle impératrice est tout à fait charmante. Certains traits de son visage, qu'on lui reproche d'être ordinairement, elle est Anglaise des pieds à la tête. Ses longs séjours à la cour d'Angleterre ont imprimé des traces profondes sur toute sa personne, ce qui, loin de la déparer, l'embellit et lui donne le plus grand charme.

«Lorsqu'elle arrive à la cour de Russie pour épouser non plus un prince héritier, mais un empereur, les jugements qu'elle suggère démontrent qu'elle a séduit tous les cœurs: «Elle a charmé tout le monde, écrit un ambassadeur, même le roi de Danemark, qui n'avait pas vu avec plaisir son petit-fils épouser une princesse allemande.» Le prince Lobanof exprime le même sentiment: «La nouvelle impératrice est tout à fait charmante. Certains traits de son visage, qu'on lui reproche d'être ordinairement, elle est Anglaise des pieds à la tête. Ses longs séjours à la cour d'Angleterre ont imprimé des traces profondes sur toute sa personne, ce qui, loin de la déparer, l'embellit et lui donne le plus grand charme.

«Lorsqu'elle arrive à la cour de Russie pour épouser non plus un prince héritier, mais un empereur, les jugements qu'elle suggère démontrent qu'elle a séduit tous les cœurs: «Elle a charmé tout le monde, écrit un ambassadeur, même le roi de Danemark, qui n'avait pas vu avec plaisir son petit-fils épouser une princesse allemande.» Le prince Lobanof exprime le même sentiment: «La nouvelle impératrice est tout à fait charmante. Certains traits de son visage, qu'on lui reproche d'être ordinairement, elle est Anglaise des pieds à la tête. Ses longs séjours à la cour d'Angleterre ont imprimé des traces profondes sur toute sa personne, ce qui, loin de la déparer, l'embellit et lui donne le plus grand charme.

«Lorsqu'elle arrive à la cour de Russie pour épouser non plus un prince héritier, mais un empereur, les jugements qu'elle suggère démontrent qu'elle a séduit tous les cœurs: «Elle a charmé tout le monde, écrit un ambassadeur, même le roi de Danemark, qui n'avait pas vu avec plaisir son petit-fils épouser une princesse allemande.» Le prince Lobanof exprime le même sentiment: «La nouvelle impératrice est tout à fait charmante. Certains traits de son visage, qu'on lui reproche d'être ordinairement, elle est Anglaise des pieds à la tête. Ses longs séjours à la cour d'Angleterre ont imprimé des traces profondes sur toute sa personne, ce qui, loin de la déparer, l'embellit et lui donne le plus grand charme.

Des institutions religieuses nous sollicitons les commandes d'impressions. Pour la production de Brochures, livres, annuaires, prospectus, palmarès, etc. il n'y a pas d'autre ATELIER qui puisse donner un meilleur service et à meilleur compte. Notre personnel est composé d'experts en art typographique. Notre matériel est de tout premier ordre. Avant de faire exécuter vos travaux d'impressions, consultez-nous. L'Imprimerie Populaire (limitée) Éditrice du «Devoir» et du «Nationaliste» 43, RUE SAINT-VINCENT.

FEUILLETON
DU
NATIONALISTE

Les
**CHASSEURS
D'ÉPAVES**

par
Georges
PRICE

(SUITE)

Il était évident que les incendies devaient avoir quitté leur navire. Aussi le projecteur électrique fouillait-il la mer tout autour du foyer pour découvrir les chaloupes. Mais, malgré la puissance du foyer électrique, des rayons de lumière blanche et fulgurante devenaient à présent presque inutilites et se noyaient, pour ainsi dire, dans l'éblouissante sphère lumineuse qui s'étendait autour du gigantesque brûlot. A deux milles de distance, la mer s'éclairait d'une lueur intense, et l'on eût déjà pu apercevoir les canots, si les ombres portées par les lames dans le large espace éclairé n'eussent produit de longues taches ondulseuses, qui rendaient l'examen difficile. Le spectacle était grandiose et poignant. La carcasse noire du bâtiment, qui brûlait se détachait nettement, brillait découpée, en sinistre silhouette, sur le fond rouge du ciel. On distinguait tous les détails du navire, un grand steamer dont les cheminées et les mâts, probablement en fer, se dessinaient en noir sur les flammes. L'avant flamboyait comme un bol de punch jusqu'à la passerelle, et d'immenses jets de flammes, couronnés de gerbes d'étincelles qui s'épanouissaient en pluie, jaillissaient de cette partie du navire; tandis que de l'arrière, qui commençait seulement à être envahi par l'incendie, d'épaisses colonnes de fumée, estompant de leurs volutes énormes et fuligineuses tout un secteur de la circonférence flamboyante, s'étendaient comme un voile épais et flottant, se couchaient vers la mer sous l'influence de la brise, et apportaient jusqu'au point du *Scavenger* les effluves âcres et nauséabonds dont elles commençaient à saturer l'atmosphère. Par moments on percevait un bruit sourd, immédiatement suivi d'une crudescence dans l'intensité des flammes et d'une nouvelle gerbe d'artifices qui s'élançait vers le ciel : c'était un fragment du pont qui s'effondrait ou éclatait, et livrait un nouveau passage aux immenses langues de feu.

Déjà le *Scavenger* était entré dans le champ de rayonnement du foyer, et l'on ne voyait toujours pas les chaloupes du navire. Il était probable cependant qu'elles avaient dû apercevoir le *Scavenger* et qu'elles se dirigeaient sur lui; mais elles étaient probablement masquées par la fumée. Le projecteur jetait ses rayons les plus puissants contre la masse cotonneuse, et ces irradiations dessinaient, sur les fanatiques mamelons de ces montagnes zébrées des couleurs les plus innatendues par la double réfraction des vapeurs marines et des gaz produits par la combustion. Il devenait imprudent, pour le *Scavenger*, de se rapprocher davantage du navire incendié, d'autant plus que l'odeur caractéristique de la fumée ne laissait aucun doute sur son chargement, et qu'il était désormais certain que le malheureux bâtiment contenait une cargaison de pétrole. Sir Owen donna l'ordre de stopper et fit mettre les embarcations à la mer.

L'opération se fit facilement, bien que la brise fût assez forte et la houle accentuée. Les équipes embarquants, et, au commandement, deux grands canots laissèrent tomber les avirons à la mer et nagèrent droit vers la fumée, précédés par le canot à vapeur. Les braves gens qui montaient ces embarcations s'en allaient en pleine nuit, en plein Atlantique, prêts à s'enfoncer dans le brouillard noir qui déjà leur serrait la gorge, trempés par les embruns dont le vent les soufflait, écrasant les lames de leur étrave, tantôt suspendus sur les cimes mouvantes, tantôt retombant dans les vallées onduoyantes, choisis avec un mer-

veilleux ensemble le moment précis pour engager leur coup de rame, confiants dans le sang-froid de l'homme de barre, et surtout, en bons matelots chrétiens, et surfaits, en Dieu!

A l'avant de chaque embarcation on avait disposé un puissant fanal. A l'arrière, un homme tirait à intervalles réguliers des fusées. Et telles étaient l'épaisseur et l'opacité du nuage dans lequel se mouvaient les sauveteurs, que, du *Scavenger*, ces fusées semblaient sortir des invisibles cratères d'un volcan noir.

Pendant une demi-heure les canots fouillèrent dans tous les sens le brouillard nauséabond, où la respiration devenait difficile, où les poitrines haletaient, où les yeux cuisaient, envahis par d'impalpables et âcres poussières. On multipliait les appels, on faisait retentir une trompe de cuivre. Le canot à vapeur envoyait dans l'air, sans discontinuer, ses rauques sifflements. Tant d'efforts furent enfin récompensés, et l'on finit par percevoir d'autres appels, d'autres cris. Puis la chaloupe que commandait Halgouët se trouva tout à coup presque bord à bord avec une embarcation et si près d'elle, que, entre deux lames, les avirons s'entrecroisèrent et que les deux canots se fussent abordés sans l'habileté de notre ami. Celui-ci ne perdit pas de temps en explications. Il cria en anglais :

"How many boats?" (Combien de bateaux?)

— Four! (Quatre!) répondit-on. Halgouët continua ses questions dans la même langue. Il apprit, en trente secondes, que tout le monde était embarqué, et que les bateaux se suivaient de près. Dès lors il donna le signal convenu pour rallier les deux autres embarcations du *Scavenger*, fit partir des pétards, et, au bout de très peu de temps, sauveteurs et sauvés se trouvèrent à petite distance les uns des autres. Les malheureux marins du navire incendié, plongés depuis plus longtemps que ceux du *Scavenger* dans la fumée, étaient à bout de forces et à demi asphyxiés. Le canot à vapeur passa des remorques aux deux plus grands, et les entraîna à sa suite. Les deux autres chaloupes en firent autant pour les deux derniers, et Halgouët jeta au patron du canot à vapeur l'ordre de sortir avant tout de la fumée et de nager au vent. Au bout de dix minutes, on se retrouva dans un air relativement pur. La manœuvre d'Halgouët allongea la route à faire pour revenir au *Scavenger*, mais elle rendait la flottille passa au vent du navire incendié et le contourna pour rallier le *Scavenger*, qu'elle voyait éclairé en plein par le feu. Chemin faisant, Halgouët demanda le nom du bâtiment en perdition. Le capitaine, qui se trouvait précisément dans le canot remorqué par lui, répondit que son navire était le *James-Buttler*, américain, du port de Boston.

On faisait force de rames pour rentrer à bord; mais il semblait à Halgouët que le *Scavenger* s'éloignait au fur et à mesure qu'on avançait vers lui. Il crut d'abord à un effet d'optique; mais bientôt il se rendit compte qu'il n'y avait là aucune illusion. La brise, en effet, était devenue plus forte et poussait le *James-Buttler* enflammé vers le navire anglais, qui avait été obligé de mettre sous petite vapeur pour éviter cette approche dangereuse, sans trop s'éloigner des embarcations. Les *Scavenger* commença d'abord par reculer; puis, quand il eut vu les feux des chaloupes, il dessina un arc de cercle pour venir les rejoindre, en se mettant hors de la portée de la dérive du *James-Buttler*.

On n'était pas sans inquiétudes, dans l'entourage de sir Owen, sur le sort

des sauveteurs, que l'on avait longtemps perdus de vue. Aussi est-ce avec un véritable soulagement, que les officiers et marins aperçurent, émergents du rayonnement de l'incendie, les fanons des chaloupes. Sir Owen fit forcer de vapeur pour se porter à leur rencontre. A ce moment, trois fusées partirent coup sur coup de l'embarcation de Halgouët : c'était le signal arrêté d'avance pour annoncer qu'il y avait urgence à se rapprocher des embarcations. En effet, la mer étant devenue plus grosse sous l'augmentation de la brise, les hommes du *Scavenger* s'épuisaient, et les malheureux évadés du *James-Buttler*, fatigués, par leurs embarquement précipité, éprouvés par les angoisses de ce terrible moment, les poumons abimés par la fumée, n'apportaient qu'une aide affaiblie à leurs porteurs. Et vaine était la signal, sir Owen fit donner à ses machines leur maximum de vitesse. Le *Scavenger*, prenant les lames de front, plongeait du nez dans les montagnes d'eau, s'enlevait sur leur dos, et retombait dans les creux sans que sa marche se ralentit. Par instants, lorsque le vaillant navire glissait sur les crêtes, l'arrière émergeait tout entier, et les hélices battaient l'air à vide. Tout à coup, à une retombée, la machine de tribord s'affola et s'emporta. L'ingénieur eut juste le temps de fermer la prise de vapeur. L'arbre de l'hélice de tribord venait de se briser net aux deux tiers de sa longueur, à un mètre d'un des coussinets.

L'avarie était grave. Georges de Malher et le commandant descendirent dans la chambre des machines, et s'en rendirent compte. Mais il fallait avant tout songer aux hommes perdus sur leurs embarcations. On continua donc avec l'hélice qui restait, et au bout d'une demi-heure on put rejoindre les chaloupes.

La rentrée à bord fut des plus pénibles. Les hommes durent se halier à des échelles de corde et à des grelins arc-boutés contre le plat-bord. On parvint à hisser le canot à vapeur et les deux autres embarcations sur leurs porte-manteaux. Quant aux chaloupes du *James-Buttler*, on les abandonna, après que le capitaine du navire incendié eut gravi le dernier échelle de corde.

Ses premiers mots furent pour remercier sir Owen de l'appui inespéré qu'il lui avait apporté. Mais le capitaine abrégua les formules de politesse, les condensa dans deux phrases émuës, et ajouta immédiatement :

"Excusez-moi, commandant, si je donne une forme si brève à l'expression de ma reconnaissance; mais les instants sont précieux, et, pour nous sauver, vous vous êtes exposés, vous et votre navire, à un véritable danger. Le *James-Buttler* était chargé de pétrole en tonneaux. Jusqu'à présent, l'huile minérale a flambé comme de l'alcool, sans obstacle, parce que les couches supérieures seules de la cargaison ont été atteintes. Mais dans un quart d'heure, cinq minutes peut-être, les barils inférieurs échauffés vont éclater, et, à la distance où vous êtes de mon pauvre bâtiment, les explosions qui se produiront peuvent être dans gerse..."

Le capitaine n'avait pas fini, qu'une succession de déflagrations effrayantes déchiraient l'air, semblables aux détonations stridentes et précipitées d'une énorme mitrailleuse. En même temps un faisceau de flammes jaillissait du *James-Buttler*, et une pluie de projectiles, débris, espars, pièces de machine, barils enflammés, décrivant en l'air des trajectoires bleuâtres, vint s'abattre tout autour du *Scavenger* et couvrit la mer d'épaves. Quelques-unes vinrent tomber sur la dunette du navire anglais, et une partie de l'équipage dut les éteindre à grand renfort de seaux d'eau. Georges de Malher faisait immédiatement le *Scavenger* ces pièces de bois de toute forme, qui pouvaient, d'un moment à l'autre, s'engager dans les branches de l'unique hélice versé en bon état. Il se précipita vers l'arrière et commanda d'immerger le filet Bullivan, en mailles d'acier, qui devait protéger cette partie des œuvres vives. Le filet fut largué à grand-peine. En

raison du gros temps, le déploiement du filet, qui, étant donnée son exigüité relative, aurait dû durer trois minutes, en exigea dix. Et, quand il fut enfin terminé, l'ingénieur dut arrêter la seconde machine : un enchevêtrement de pièces de bois, de charpentes encore garnies de leurs ferrures, s'était pris dans les branches de l'hélice au moment où, pour fuir le danger, elle tournait à toute vitesse; une aile s'était brisée; une autre, faussée, heurtait l'arrière de l'échancrure. Le *Scavenger* était immobilisé à cinq cents mètres, du *James-Buttler* en feu, et le brûlot, pris dans un courant, s'avançait vers lui sans qu'il fût possible de songer à l'éviter.

La situation devenait terrible. Mais les gens qui montaient le *Scavenger* étaient tous de hardis marins. Depuis sir Owen jusqu'à Sésostrius, tous étaient habitués aux terrifiantes surprises de la mer. Chacun à son poste s'occupait à faire ce qu'il avait à faire, le commandant à sauver son navire, le dernier de ses hommes à lui obéir; c'était la mise en action de la parole, sublime dans sa simplicité, prononcée par Nelson au moment de la bataille de Trafalgar : *England expects every one will do his duty* : "L'Angleterre attend que chacun fasse son devoir."

Le docteur Sergeant, aussi tranquille que dans une salle d'hôpital, soignait les demi-asphyxiés du *James-Buttler* et appliquait des pansements sur les brûlures, assez nombreuses, mais en général peu graves. Le commissaire Goodrich distribuait des vêtements à ceux qui, soit par le feu, soit par l'eau, avaient perdu les leurs, et Rémy Siffadaux, très inquiet au fond, mais très crâne d'apparence, le suivait, versant avec des gestes toujours corrects des rasades de cordiaux aux pauvres diables qui en avaient besoin. Quant au commandant, très calme, aussi flegmatique sur sa passerelle que s'il eût évolué tranquillement, à Cowes, parmi les yachts du *Royal-Squadron*, il avait été informé par Georges de Malher de l'accident survenu à la deuxième hélice et donné l'ordre de border immédiatement les brigantines pour s'éloigner, avec les seuls moyens dont on disposait désormais, du brûlot qui s'avançait sur le *Scavenger*.

Cette manœuvre fut rapidement exécutée par l'équipage, exercé et confiant dans ses chefs. Déjà les voiles déployées recevaient le vent, s'ouvraient à l'allure favorable du plus près, et communiquaient au bâtiment une vitesse dérisoire dans toute autre circonstance, mais suffisante, dans les conjonctures actuelles, pour fuir le péril imminent. Malheureusement ces voiles, soigneusement enveloppées jusqu'à dans l'étoffe imperméable de l'amadou, étaient sèches comme des prémâtes. Or, à chaque minute, les explosions se succédaient à bord du *James-Buttler*. A chaque minute, des myriades d'étincelles, des flammèches, des fragments de bois enflammés pleuvaient sur elles. On s'attela aux pompes pour inonder les voiles; mais avant qu'on eût pu mouiller suffisamment ces toiles sèches, les escarbilles qui tombaient sur elles en averse de feu les attaquèrent, et les voiles, espoir suprême de l'heure présente, se consumèrent par places, comme de l'amadou brûlant lentement en larges taches rougeâtres, et pendirent bientôt en loques informes sur leurs cornes et aux colliers des mâts.

Et à ce moment il se produisit une nouvelle catastrophe. Le feu avait envahi tout le *James-Buttler*, de l'étrave à l'étambot. Tous les tonneaux de pétrole. — Il y en avait douze cents! — avaient éclaté. Le navire était devenu un réservoir d'huile ardente. Par les bordages brûlés, le liquide enflammé coula sur la mer et continua à flamber sur les lames; puis il s'étendit, gagnant de proche en proche, fut pris dans le courant accidentel qui portait sur le *Scavenger*, s'étala autour de lui et enveloppa tout le navire incendié, paralysé, sans forces, dans une auréole de feu couronnée par des fumées noires. En un instant la température s'éleva sur le pont au point que les bois craquèrent et que le goudron fondit. Quel que fût son sentiment du devoir, quelle que fût sa confiance dans ses officiers, l'équipage entier fut pris d'un frémisse-

ment, d'une angoisse poignante; mais tel est l'ascendant du commandement doublé de sang-froid, qu'à ce moment tous les yeux se tournèrent vers sir Owen, debout sur la passerelle, et dont la silhouette énergique se détachait à côté de celle de ses officiers.

Le commandant se tourna vers Georges de Malher :

"Mon ami, dit-il, je ne vois plus qu'un moyen de salut.

— Moi aussi, et c'est évidemment le même.

— Nous faire remorquer par le canot à vapeur.

— Parfaitement.

— Mais qui ira? Moi, je dois rester à bord.

— Parfaitement, répondit encore le lieutenant de vaisseau. Aussi est-ce moi qui irai.

— Je ne vous en empêcherai pas, Georges, c'est votre devoir.

— Et vous m'en empêcheriez, mon cher oncle, que je vous enverrais promener... Oh! non pas comme commandant, mais comme oncle.

— Brave garçon! dit sir Owen. Gai et brave! C'est dangereux... il y a neuf chances sur dix d'y rester!

— Bah! répondit Georges, pour madame sainte-Anne d'Auray et pour la France! comme disait mon vieux matelot. Et puis nous allons bien voir. Par exemple, il n'y a pas une minute à perdre. Justement, l'océan de feu ne fait que nous dépasser à l'avant et à l'arrière. J'ai encore le temps de faire mot à mot le canot à vapeur. Holà! maître d'équipage!"

Halgouët, noir comme un ramoneur, descendant de la corne d'artimon, sur laquelle il était juché pour essayer de raccommoder la voile.

"Mon vieux, voilà le moment de se montrer, dit Georges. Fais-moi affaler à la mer le canot à vapeur, et envoie-moi le second mécanicien.

— Nous aurons du mal à embarquer dit Halgouët.

— C'est bon, va toujours. As-tu des prélatrs sous la main?

— Ma foi, non; mais il y a les morceaux des voiles.

— A la bonne heure! Arrime vivement tout ce que tu pourras de toile à bord du canot, choisis-moi trois hommes, et fais vite.

— Pardon, dit une voix derrière l'officier; mais si vous le voulez bien, je serai l'un des trois hommes.

— Vous, monsieur Ventura? répondit Georges. Vous êtes bien jeune pour le métier que nous allons faire.

— Je vous en supplie.

— C'est bien. Il n'en reste que deux à choisir, dit Georges.

— Va, mon enfant, reprit sir Owen en serrant la main de son neveu. Occupe-toi de ton canot, et tire-nous de là. Je vais tâcher de maintenir ce temps-là de préserver le *Scavenger*."

Sur l'ordre du commandant, tout le monde se mit aux pompes. Ceux qui ne manœuvraient pas les brimballes puisaient des seaux d'eau sous le vent, et les jetaient sur le navire. En même temps on fermait toutes les ouvertures. Le *James-Buttler* continuait à brûler, se détruisant lentement. Ses mâts et ses cheminées s'étaient abimés les uns après les autres; des brèches s'ouvraient dans ses bordages, et par ces brèches des gouttes de pétrole enflammé venaient grossir le fleuve flamboyant qui s'étendait autour du *Scavenger*. La terreur commençait à gagner les matelots du navire anglais. Le découragement, la démoralisation, envahissaient les cerveaux de ces gens, qui se voyaient ainsi voués au feu, sur leur navire immobile. De sourds murmures commençaient à se faire entendre. Et, chose curieuse, c'étaient précisément les marins sauvés du *James-Buttler*, ceux-là mêmes qui avaient jusque-là échappé au fléau par une faveur providentielle, qui murmuraient plus haut que les autres.

"Parbleu! disait le docteur Sergeant avec son indulgente philosophie, c'est tout naturel qu'ils se plaignent davantage. En les sauvant une première fois, nous avons pris un engagement, moral de les sauver tout à fait, et comme nous n'y arrivons pas assez vite, ils réclament!"

— Oui, mon cher ami, répondait sir Owen, vous avez parfaitement raison. Eh bien! vous allez voir ma philosophie à moi!"

Les flammes se rabattant sur la passerelle, sir Owen avait eu un de ses favoris brûlés; il était nu-tête, et ses cheveux flottaient au vent. Il s'appuya à la main courante de cuivre, et dit simplement :

« Je vous affirme que nous allons vous sauver. Le danger est d'ailleurs beaucoup moins grand qu'il n'en a l'air. Maintenant, comme avertissement, Smith, Burton et Hope, qui se sont permis de murmurer, vont immédiatement descendre aux fers, et à partir de ce moment j'engage ma foi de gentleman que le premier qui bronche sera à l'instant même passé par les armes. »

L'énergie ne perd jamais ses droits. Les trois matelots désignés descendirent sous la conduite du capitaine d'armes, et tout rentra dans l'ordre.

Pendant cette courte scène, Georges avait fait mettre à la mer le canot à vapeur et y était descendu en compagnie du premier mécanicien, qui, inutile à bord, avait voulu prendre sa part du danger, de Jean Halgouët, de Ventura et de deux marins solides et braves. Par surcroît de précaution, on avait embarqué de grands avirons. Lorsque le canot se trouva définitivement à l'eau, avec son équipage et son armement, il était temps : la ceinture de flammes avait envahi le *Scavenger*, et Georges dut crier au lieutenant Outshorn de faire projeter un jet de pompe sur l'amarre pour la préserver du feu. L'eau de la chaudière était encore à une température élevée. Pendant qu'on activait les fourneaux à pétrole, on ajusta sur l'embarcation les toiles qui la couvraient tout entière, et on les inonda d'eau. Puis, dès qu'on eut une pression suffisante, le mécanicien ouvrit la vanne de vapeur, et la petite hélice commença à battre la mer, presque sur place. En même temps tout le monde prenait les avirons et ajoutait l'effort de dix bras vigoureux à celui de la petite machine. En eau calme, la chose eût été simple; dans les circonstances où l'on se trouvait, l'entreprise était presque surhumaine. Les coups de tangage arrêtaient à chaque instant le remorqueur exigé par des chocs terribles qui faisaient plonger son arrière. Les lames, en même temps, le prenaient par le nez et lui passaient dessus. Le foyer eût été éteint vingt fois sans la précaution prise de l'envelopper de toiles mouillées. A chaque moment de calme, Georges de Malher et le mécanicien laissaient pénétrer l'air nécessaire et recouvraient ensuite le fourneau. Il y avait deux pieds d'eau dans l'embarcation, et vingt fois aussi elle eût été submergée sans les chambres à air qui la défendaient à l'avant, à l'arrière et sur les côtés. Les hommes avaient de l'eau jusqu'aux genoux.

Et ce n'était rien.

Il n'y avait pas seulement l'eau.

Il y avait le feu !

Le feu qui avait gagné. Le lac flamboyant avait continué à s'étendre. Par l'ouverture laissée à l'arrière du canot sous les prélaris mouillés, on voyait l'étrave du *Scavenger* fendant un océan de feu. Et tout autour de la frêle chaloupe, qui, les soupapes chargées, s'efforçait, coûte que coûte, d'arracher tant d'existences humaines à ce cycle d'enfer, de longues langues bleuâtres et intermittentes léchaient les toiles, que Ventura et un matelot arrasaient sans trêve.

« Ma foi, commandant, dit Halgouët, qui souquait ferme sur les avirons, on parle souvent, pour nous autres marins, de boire à la grande tasse. Ce n'est pas une tasse à cette heure, c'est bien un bol ! Et moi qui ai bu un bol de punch avec Poulpique, la veille de mon départ ! C'est ce qu'on pourrait appeler une allégorie prophétique, hein, commandant ? »

— Va toujours, mon vieux, répondit Georges, qui se tenait à l'avant, son mouchoir mouillé sur la figure; nous en sortirons de ton bol.

— Vrai? Pas trop tôt ! » répliqua Halgouët.

Et il ajouta à part lui :

« Du moment que le commandant me tutoie, c'est que ça va ferme. Là-dessus, souquons, mes enfants ! » ajouta-t-il à haute voix.

Dix minutes se passèrent encore, — dix minutes pendant lesquelles on franchit cent cinquante mètres à peine, —

dix minutes qui, pour d'autres que pour ces braves, eussent été une année d'agonie. Aveuglés par la fumée, la gorge desséchée par l'atmosphère empoisonnée du pétrole brûlant, la sueur coulant sur les membres subitement refroidis par les douches des lames, ils luttèrent contre le vent, l'eau et le feu, pour sauver le *Scavenger*.

Et tout à coup Georges de Malher, toujours à l'avant, s'écria :

« Enlevez les prélaris, amis ! et respirons à l'air libre ! »

On était enfin sorti du lac de feu; l'hélice du canot battait l'eau libre de l'Atlantique; les poitrines aspiraient à pleins poumons l'air chargé des effluves salins des embruns. C'était la belle eau saine et franche, le deuxième élément du marin, qui venait rendre la vie à ces héros simples. Et, pour pousser son cri de triomphe, le brave officier avait attendu le moment où, sorti à son tour de la zone brûlante, le *Scavenger* laissait tourbillonner dans son sillage les flammes désormais impuissantes qui avaient failli l'anéantir.

XIII

A SAINT-PIERRE

Le canot à vapeur continua à remorquer le *Scavenger* pendant deux heures, pour le mettre définitivement à l'abri du lac de pétrole enflammé. A peine hors de danger, sir Owen songea à l'accomplissement complet de la mission qu'il s'était donnée. Bien que le *James-Butler* fut aux trois quarts détruit par l'incendie, les flammes devaient nécessairement s'éteindre au moment où elles atteindraient la flottaison, et le navire américain deviendrait une épave d'autant plus dangereuse que ses flancs recéleraient un feu invisible. Aussi le commandant du *Scavenger* voulut assurer sa destruction complète. Tout en s'éloignant lentement du théâtre de la catastrophe, le canon de retraite tira sans relâche sur le *James-Butler*, et, grâce à l'adresse du maître-canonnier, plusieurs obus le frappèrent en plein corps et éclatèrent dans la coque, déterminant la déflagration des vapeurs emprisonnées et des barils surchauffés. L'un des projectiles, plus heureusement envoyé que les autres, en tir rasant, ricocha sur les vagues et vint frapper le steamer dans ses œuvres vives. Une large brèche s'ouvrit au-dessus de la flottaison. L'eau s'y engouffra, et avec un effrayant dégagement de vapeurs, dont l'immense nuage blanc se teignait des suprêmes lueurs de l'incendie qui allait mourir, le *James-Butler*, éventré, coula, s'éteignant dans l'Océan comme un fer rouge dans la cuve du maréchal, et laissant seulement, pour toute trace de son passage, de larges îlots de pétrole enflammé, qui, réunis par des isthmes éphémères, séparés par des détroits sans cesse grandissants, couvraient la mer d'une nappe qui se déchirait à l'infini sous les ondulations des lames, finirent par s'éparpiller, par se rétrécir et par s'éteindre. Au petit jour, lorsque l'Orient devint rose, lorsque les premiers rayons du soleil vinrent émerger de l'horizon pur, il ne subsistait plus aucun vestige du sinistre, et les terribles angoisses de la nuit s'étaient dissipées comme un cauchemar qui fuit à la lumière bénie du jour.

Quand nous disons qu'il ne restait aucun vestige de la catastrophe, nous nous trompons : il en restait, en effet, la double et grave avarie du *Scavenger*. Il fallait au moins huit jours de travail, dans un port, tant pour raccommoder l'arbre brisé que pour remettre en état l'hélice faussée, dont une des branches avait été rompue. Le point donnait 42° 20' de latitude nord et 59° 5' de longitude ouest; le port le plus proche était Saint-Pierre, dans l'île du même nom. On était à une centaine de lieues de cette ville, et, dans l'état normal du *Scavenger*, il eût fallu tout au plus une journée pour franchir cette distance. Dans les conditions actuelles, cette traversée était un problème. On avait bien la ressource de réclamer la remorque de quelque grand steamer; mais le *Scavenger* s'était écarté de la grande route, et d'ailleurs il répugnait à sir Owen de demander aide et assistance au premier venu dès le début

d'une croisière si bruyamment annoncée. Son amour-propre britannique se révoltait à cette idée, et nous devons convenir que tout l'état-major, Georges de Malher en tête, partageait sa manière de voir. On résolut donc d'aller relâcher à Saint-Pierre et d'établir une voileure de fortune pour faire la route. Une fois à l'abri dans le *barachois*, on procéderait à une réparation suffisante pour pouvoir reprendre la mer et continuer la croisière. Le *Scavenger* possédait en effet à son bord des ressources suffisantes pour obvier, provisoirement tout au moins, aux plus grosses avaries. A la vérité, le voyage pour atteindre Saint-John de Terre-Neuve n'aurait pas été sensiblement plus difficile; mais, pour les mêmes raisons d'amour-propre, sir Owen ne tenait pas à aborder dans un port anglais, d'où la nouvelle de sa déconvenue eût été immédiatement télégraphiée à tous les ports du monde. A Saint-Pierre, petit port français qui ne s'anime qu'au moment de la pêche, il pouvait, à la rigueur, espérer passer pour un simple steamer marchand qui réparait ses avaries.

La difficulté principale était d'établir une voileure suffisante pour gagner Saint-Pierre. On se rappelle que les mâts du *Scavenger*, établis en vue de permettre les abordages à l'éperon, étaient rudimentaires. De plus, les trois mâts étaient articulés au ras de l'étambrai, de façon à pouvoir se rabattre sur des X, en cas d'abordage. Il fallut d'abord les consolider, tendre les haubans, et enfin faire des voiles. On avait, à bord, une réserve de toile en pièce, que, par un surcroît de précautions digne d'un véritable homme de mer, Georges de Malher avait fait embarquer; mais il fallut couper les larges lés et les transformer en voiles. Là, notre ami Halgouët se trouva dans son élément. Vieux gabier, dressé sur les grandes barques bretonnes où il fallait se mettre à toutes les besognes, il ne fut pas long à organiser des équipes de voiliers. Les lés furent étendus sur la dunette, coupés par Halgouët sur des patrons dessinés au charbon par Georges de Malher, et cousus par tous les hommes du *Scavenger* et du *James-Butler* capables de manier les grosses aiguilles. En trois heures, le Breton, aidé d'un matelot anglais qui avait dans son jeune temps fait l'apprentissage de l'état de corroyeur, confectionna une vingtaine de ces demi-galettes de cuir qui, pour les voiliers, remplacent le dé à coudre, et qu'il coupa dans toutes les vieilles chaussures de l'équipage et des officiers, réquisitionnés à cet effet. On travailla fiévreusement. Quatre heures suffirent à établir tant bien que mal une première brigantine. Les œillets laissaient à désirer, les lés n'étaient pas cousus à double surjet, les ralingues s'ajustaient irrégulièrement aux bords de la toile, et il n'y avait pas trace de ris; mais, telle quelle, la voile fut bordée à la corne de misaine, en même temps qu'un foc était établi sur une sorte de beaupré primitif, et, l'orientation une fois donnée, le navire commença à se mouvoir lentement, mais enfin à se mouvoir.

On continua à travailler sans relâche. La toile heureusement ne manquait pas, et la cale contenait un approvisionnement d'espars. Sous la direction de Halgouët, on fit successivement deux nouvelles brigantines et une voile carrée, pour laquelle notre ami orna d'une vergue inattendue le mât de misaine. Au bout de deux jours, le *Scavenger* disposait d'une voileure suffisante pour s'appuyer et maintenir sa route. La brise, favorable, portait au nord. On faisait à la vérité, en une journée, le chemin que le vapeur eût abattu en trois heures; mais enfin on marchait, et quatre jours après la catastrophe on se trouva en vue de l'île des Chiens. Un pilote vint ranger son cotre bord à bord. Il embarqua et, sur l'invitation de sir Owen, envoya son petit bâtiment à Saint-Pierre pour demander un remorqueur. Comme il était tard, on mit en passe, et on attendit. Le lendemain matin, à 6 heures, le remorqueur arriva, s'attela au *Scavenger*, franchit les passes, et amena le navire de sir Owen dans la rade de Saint-Pierre.

L'aspect du chef-lieu de nos colo-

nies de Saint-Pierre et Miquelon n'a rien de bien séduisant ni de bien pittoresque. La petite cité de quelques milliers d'âmes donne déjà l'impression des tristesses septentrionales, que n'animent ni les verdoyantes collines, ni les belles eaux vives ombragées de grands arbres. A Saint-Pierre, le sol est ingrat autour des basses maisonnettes de bois. Il semble que la terre y garde toujours quelque chose des rudes froidures des longs hivers, et il a fallu toute l'ingéniosité laborieuse et toute la persévérance de cette race de fournis qui est la race française, pour former sur cet humus desséché les minuscules potagers où, à force de soin et de travail, les habitants permanents de l'île arrivent à récolter les légumes les plus essentiels d'Europe.

Dès le lendemain, sir Owen débarqua l'équipage du *James-Butler*, qui prit passage sur un petit voilier en partance pour Saint-Jean de Terre-Neuve, où il devait facilement trouver les moyens de se rapatrier en Amérique. Le capitaine du bâtiment incendié remercia avec effusion le commandant du *Scavenger* et son équipage. Le *James-Butler* appartenait à une puissante compagnie de Boston, qui, quelques jours plus tard, apprenant que sir Owen avait refusé toute indemnité pour les avaries survenues au cours du sauvetage, fit envoyer à chacun des officiers, comme souvenir, un magnifique chronomètre, portant sur l'une des cuvettes de son double boîtier d'or la date du sauvetage et la mention de l'hommage rendu. Les patrons des trois canots qui avaient ramenés les embarcations du *James-Butler* au milieu de la fumée reçurent également de beaux chronomètres en argent, plus une somme de cent dollars par tête. Enfin mille dollars furent distribués au reste de l'équipage.

Sir Owen poussa activement les réparations du *Scavenger*. Son projet était de faire rétablir à New-York l'arbre brisé et l'hélice détériorée, mais de réparer sur place, avec les ressources dont il disposait, ces pièces essentielles, de manière à pouvoir reprendre la mer le plus tôt possible et à continuer son exploration, tandis qu'on exécuterait l'arbre et l'hélice de rechange, qu'il n'y aurait plus qu'à mettre en place. On exécuta un dessin minutieux, qui fut expédié à un constructeur de New-York. En même temps on installa sur le pont la forge très complète qui se trouvait à bord, et tout l'outillage nécessaire pour la réparation. L'hélice à quatre branches, dont l'une était brisée et une autre faussée, fut démontée; l'aile manquante fut remplacée par une aile provisoire, en tôle épaisse martelée, renforcée à sa partie inférieure et ajustée au moyen d'un puissant collier posé à chaud et mordant sur les naissances des autres ailes. La branche faussée, qui n'avait été déviée que dans sa partie amincie, fut redressée au marteau avec des soins minutieux.

Quant à l'arbre de l'hélice, il avait été fracturé "en sifflet". Sa section, très nette, était oblique à son axe. Les deux parties, une fois rapprochées, furent resserrées au moyen d'un fort demi-cylindres creux, que réunissaient des boulons puissants serrés à la clef. Ce manchon emboîtant complètement la brisure et la dépassait en avant et en arrière de trente centimètres. L'ingénieur, très satisfait de son ouvrage, déclara qu'il répondait que, si désormais l'arbre venait à casser de nouveau, ce ne serait pas à la même place :

« Mon arbre, master Georges, disait-il, est plus solide qu'un neuf. »

.....

Le *Scavenger* était à peu près réparé. Il ne restait plus qu'à remettre l'hélice en place et à procéder à quelques essais avant de reprendre la mer. On en avait pour trois ou quatre jours au plus, lorsque, par une belle brise, un trois-mâts franc entra dans le port de Saint-Pierre, remorquant une grande goélette complètement désemparée. Halgouët se trouvait précisément sur le pont du navire; assis sur un rouleau de cordes, il suivait paresseusement des yeux les manœuvres du trois-mâts, tout en tirant méthodiquement de larges bouffées de sa pipe, lorsque tout à coup il

se leva, vint s'appuyer au bastingage, et regarda avec un intérêt subit le bâtiment nouveau venu.

« *Quos ego !* s'écria-t-il après un examen sommaire. Mais par saint Jean de Plougastel, mon vénéré patron, le diable m'emporte si ce n'est pas là la *Banderilla !* »

Et sur cette exclamation, où se mêlaient agréablement la mythologie classique, les élus du paradis et le roi des enfers, il enfonça son chapeau goudronné sur sa tête, enfila la passerelle qui reliait le navire au quai du barachois, et prit sa course vers la partie du port où venait se ranger le trois-mâts.

« Il paraît, se disait-il à lui-même tout en marchant, que le pirate a déjà fait une prise. Si c'est lui, comme j'en jurerais, je vais ouvrir l'œil, et le bon. »

XIV

BELLE INSPIRATION DE JEAN HALGOUËT
D.T. QUOSÉ

C'était bien la *Banderilla*, et, comme disait Halgouët, le "pirate" avait fait une prise. Il avait trouvé, à quelques dizaines de milles au sud, une goélette en perdition, abandonnée par son équipage et portant un chargement de morue fraîchement pêchée. La capture était à la vérité assez mince, d'autant plus que, pour s'en débarrasser sans perdre de temps, il fallait s'en défaire au plus prochain port et, par conséquent, se contenter d'un tiers de la valeur de la "prise". Mais le capitaine Soriano estimait qu'il n'y avait pas de petit bénéfice, et il venait tranquillement à Saint-Pierre pour troquer la goélette et son chargement contre des espèces sonnantes. Le premier soin de Jean Halgouët fut naturellement de s'informer de Poulpique. Mais, comme le maître d'équipage ne se souciait pas de se retrouver en relations avec le fantaisiste état-major qu'il avait si sévèrement jugé dans la taverne de Tower-Hill, il chargea un messenger de porter un mot à Poulpique. Malheureusement Poulpique, à peine arrivé, était descendu à terre, histoire de se dégourdir les jambes, et le commissionnaire rapporta la lettre. Halgouët alors écrivit une autre à tout hasard, donnant rendez-vous à son ami au *Lion d'or*, à 1 heure de l'après-midi, attendu que sa matinée était prise par ses devoirs de maître d'équipage. Puis il se mit à fouiller tous les cabarets de Saint-Pierre, reconnaissables très facilement aux nombreuses bouteilles multicolores qu'ils arborent en guise d'enseigne à leurs fenêtres. Il ne découvrit pas Poulpique. Non, certes, que Poulpique ne hantât pas ces demeures hospitalières et rafraichissantes, mais probablement parce que le digne scaphandrier ne séjourna pas longtemps dans la même. A la fin de la journée, Jean Halgouët dit Quosé avait absorbé six verres de cognac fabriqué avec d'excellentes et honnêtes pommes de terre, huit verres de madère fait avec un horrible vin blanc mélangé d'un principe colorant innomé, et quatre verres de sirop de groseille confectionné avec du glucose additionné de cochenille, mélangé d'un kirsch obtenu par un procédé qu'on ne connaît jamais. Le résultat fut qu'il se trouva en proie à un violent mal de tête; ce qui, étant donné par surcroît le résultat négatif de ses recherches, le mit d'une humeur absolument massacrante.

Tout en cheminant dans les ruelles, il monologuait et s'adressait, suivant sa coutume, des discours bien sentis :

« Quosé, mon ami, imbécile ! — c'est généralement ainsi que commencent les aimables communications qu'il se faisait; — Quosé, vieille bête, te voilà bien avancé ! Tu t'occupes de Poulpique. Poulpique, qui a dû apprendre que le *Scavenger* était ici, ne s'occupe pas de toi. Et alors, toi, bêta, qui portes pourtant bien la toile, tu t'en vas te donner mal à la tête pour un ami ingrat ! »

Et, frappant du poing contre un volet, il appuya énergiquement :

« Oui, ingrat ! ingrat ! ingrat ! »

Après quoi, navré de cette ingratitude bien affirmée du malheureux Poulpique, il essuya deux larmes qui coulaient sur sa joue. (A SUIVRE)

LES SPORTS

LA LIGUE DE QUILLES PROVINCIALE DE QUEBEC

Cette importante organisation tiendra son assemblée annuelle aujourd'hui aux Trois-Rivières — Le rapport annuel du secrétaire-trésorier.

L'assemblée annuelle de la Ligue de Quilles Provinciale de Québec aura lieu aujourd'hui aux Trois-Rivières, à la résidence du Dr Eugène Bourgeois, président de la ligue, 28 rue Des Forges. A cette réunion l'on présentera les rapports des officiers pour l'année écoulée et l'on procédera au choix des officiers pour le prochain terme.

Plusieurs villes ont demandé d'être admises dans le circuit et leurs demandes seront prises en considération à la réunion d'aujourd'hui.

Nous avons l'avantage de publier ci-dessous le rapport du secrétaire-trésorier qui sera présenté à l'assemblée d'aujourd'hui :

CINQUIEME RAPPORT ANNUEL

Monsieur le Président,

Messieurs les propriétaires de franchises, de la Ligue Provinciale de Quilles de Québec,

Messieurs,

Nous voici tous réunis ici aujourd'hui, officiers et propriétaires de franchises, pour assister à l'assemblée annuelle de notre ligue et en même temps d'un devoir de vous présenter mon rapport sur les opérations de la saison 1917-18, car le succès remporté l'an dernier par notre association a été tel qu'on ne pouvait désirer davantage. L'harmonie la plus parfaite n'a cessé d'exister parmi tous les clubs et je dois vous dire que les officiers ont fait de leur mieux pour donner pleine et entière satisfaction. Il n'est bien inutile, je crois, de vous rappeler tout le dévouement qu'a montré notre populaire président, le Dr Eugène Bourgeois, des Trois-Rivières. Lors de sa réélection à la présidence le 20 octobre 1917, le Dr Bourgeois avait promis de travailler sans relâche pour assurer le succès de notre ligue, pour faire connaître davantage notre organisation et pour populariser de plus en plus le beau sport des quilles.

Je ne craignais pas de dire que notre président a pleinement réussi, et qu'il a tenu toutes ses promesses. Il s'est multiplié pour faire régner dans nos rangs ce bel esprit de camaraderie et il s'est dépensé sans compter pour rendre nos réunions intéressantes et agréables. Il n'a épargné ni son temps ni son argent pour mener à bonne fin les entreprises de notre ligue. En un mot il a été un président exemplaire et il a droit à toutes nos félicitations et à nos remerciements. Je ne puis passer sous silence le travail accompli au cours de la dernière saison par notre avisur légal, M. Ernest Gagnon, que je surnommerai "Le père des quilles dans la province de Québec". M. Gagnon se dévoue pour la Ligue de Quilles Provinciale de Québec depuis la fondation de notre association et ses services nous sont très précieux. En le choisissant comme avisur légal l'an dernier vous avez fait, messieurs, un excellent choix car c'est une excellente acquisition et j'ose espérer qu'il continuera à nous servir nos concurrents.

Je n'ai que des remerciements et des félicitations à adresser à tous les propriétaires de franchises pour l'intérêt qu'ils ont porté à la Ligue Provinciale et pour le bon accueil qu'ils ont toujours fait aux clubs visiteurs lors des joutes. La tâche des officiers a été tenue facile et agréable par l'appui qu'ils ont reçu des propriétaires de franchises.

Si tous les officiers et les propriétaires de franchises ont fait leur devoir et s'ils n'ont rien négligé pour assurer le succès de notre association, il en est d'autres qui ont aussi le mérite d'avoir aidé à populariser le sport des quilles et qui n'ont jamais refusé leur concours à la Ligue Provinciale, je veux parler des journaux et de leurs rédacteurs sportifs. En effet, et il le faudrait être ingrat pour ne pas le reconnaître, la plus grande et bienveillante hospitalité a été accordée à nos convocations d'assemblées, à nos comptes rendus de réunions et à nos rapports des joutes et cela dans toute la presse française de la province. A tous ces propriétaires de journaux et à leurs rédacteurs nous disons merci, mille fois merci.

La Ligue Provinciale a aussi eu des bienfaiteurs car plusieurs sportsmen ont bien voulu offrir des prix à nos joueurs au cours de la dernière saison et à nos messieurs nous offrons nos plus sincères remerciements pour l'encouragement qu'ils ont donné aux vaillants quilleurs qui figurent sur nos équipes et pour l'appui qu'ils ont accordé à notre association.

La liste des donateurs serait peut-être trop longue pour être énumérée dans ce rapport mais je ne puis m'empêcher de mentionner le nom de la Compagnie Brunswick Balke Collender du Canada, qui, par l'entremise de son gérant de la succursale de Montréal, M. Alfred Barbeau, a bien voulu faire don à la ligue d'une magnifique coupe d'une valeur de cinq cents dollars, comme emblème du championnat. C'est un geste qui mérite mention.

Maintenant, Monsieur le Président et Messieurs les propriétaires de franchises, permettez-moi de vous rappeler la course excitante

aux allées de MM. Allaire et De Varennes et le lendemain, le 24 février, Lévis devait baisser pavillon devant les équipiers de M. Goudreau.

Le 2 mars Shawinigan Falls fit mordre la poussière aux Trifluviens en gagnant deux parties sur trois, mais par contre le Sorel battait le 9 mars, le club Shawinigan Falls par 3 à 0.

Les dernières parties étant arrivées, les amateurs dirigèrent leur attention et leur intérêt sur les joutes Montréal-Lévis et Montréal-Québec, car le titre de champion était en jeu. Le Montréal devait gagner deux parties contre Québec ou bien vaincre le Lévis trois parties s'il devait perdre les trois parties contre les Québécois ou encore deux parties contre Lévis et une contre Québec pour décrocher le titre de champion des séries 1917-18. Les porte-couleurs du club Montréalais firent mieux que cela car ils triomphèrent par 3 à 0 contre le Lévis et le lendemain, le 17 mars ils sortaient victorieux du Québec par 2 à 1.

Comme je le mentionnais au début de ce rapport, des résultats élevés furent obtenus. En effet Sorel obtint un total de 2,949 en trois parties, le 22 février, à Sorel, contre le club Montréal, ce qui est cependant 20 points de moins que le record établi par le club Québec au cours de la saison 1916-17. Une partie simple pour équipe a été faite par le club Sorel, le 22 février, alors que le nombre de points comptés a été de 1,058, ce qui constitue un record pour notre ligue. Le club Sorel peut réclamer un autre record lorsque M. Matte joua une partie simple de 208, battant M. M. Chretien par un point sur le résultat obtenu par ce dernier pendant la saison 1916-17. Ce même M. Matte a aussi obtenu un total de 701 points en trois parties, ce qui est le record de la ligue et qui sera sûrement difficile à surpasser.

D'autres clubs ont aussi fait des progrès dignes de mention. Trois-Rivières a joué une partie simple de 1,018, le 20 janvier, contre le Lévis. Montréal a obtenu un total de 1,021 pour partie simple le 17 mars, contre Québec sur des allées étrangères et en trois parties il a compté 2,952 points contre le Lévis, le 27 février 1918, aux allées Electra.

La meilleure moyenne individuelle de la ligue, la saison dernière, a été obtenue par M. Arthur Bédard, du club Montréal, qui est à juste titre reconnu comme le meilleur joueur de la province, et j'irai même plus loin, je dirai même du Canada, avec 197,25 pour 20 parties. M. Rod. Lamoureux, un des vétérans du jeu de quilles, a démontré qu'il était toujours un joueur mérité en se classant deuxième avec une moyenne de 194,88. M. Fournier, le doyen de notre ligue, a pris la troisième place avec 184,18.

Les prix ont été très riches et nombreux. Notre président a tenu à récompenser largement nos quilleurs. Vingt-trois prix, comprenant coupes, écussons, fobs, etc., ont été offerts aux joueurs qui ont remporté les honneurs des séries individuelles.

Maintenant, messieurs, laissez-moi vous donner les statistiques de la ligue pour la saison dernière :

POSITION DES CLUBS

Club	P.	Pts.	Moy.	3 p.	1 p.	P.C.
Montréal	24	6	800			
Québec	19	11	633			
Sorel	17	13	567			
Shawinigan Falls	12	18	400			
Trois-Rivières	10	20	333			
Lévis	8	22	267			

MOYENNE DES JOUEURS

Joueurs — Clubs	P.	Pts.	Moy.	3 p.	1 p.	Er.
Mandeville — Sorel	6	1201	200,16	642	247	8
Bédard, A. — Montréal	20	3945	197,25	639	256	15
Lamoureux — Montréal	18	3508	194,88	636	244	15
Matte — Sorel	16	2991	186,93	701	368	16
Filion — Montréal	6	1119	186,50	604	208	4
Boyte — Québec	6	1119	186,50	604	208	4
Fournier — Trois-Rivières	27	4973	184,18	616	222	25
Buck — Shaw-Falls	21	3867	184,14	594	222	21
Mennier, E. — Montréal	30	5518	183,93	578	212	34
Thibeault, jr. — Sorel	30	5473	182,43	615	216	38
Kaufman — Montréal	24	4346	181,08	597	216	21
Boivin — Québec	3	540	180	540	221	3
Bourassa — Shaw-Falls	24	4310	179,79	602	269	33
Bélouet — Québec	30	5393	179,76	571	214	35
Gagnon, E. — Québec	24	4308	179,50	613	233	28
Chretien, A. — Sorel	24	4280	178,33	579	203	32
Blaiz, J. — Trois-Riv.	24	4259	177,45	563	224	26
Bédard, H. — Montréal	30	5298	176,60	583	240	16
Fortier — Québec	12	2111	175,91	455	208	24
Pruneau — Shaw-Falls	21	3663	175,38	604	213	38
Berthiaume — Sorel	9	1577	175,22	576	212	8
Talbot — Québec	3	525	175	525	193	3
Bussières — Québec	24	4199	174,95	608	233	30
Pelletier, J. — Montréal	30	5241	174,70	639	256	41
Pellerin — Shaw-Falls	27	4696	173,92	559	225	31
Paquet, Louis — Lévis	25	4344	173,76	586	205	37
Gagnon, C. — Québec	27	4687	173,59	567	235	31
Labrecque, H. — Québec	9	1537	173	538	206	10
Bisson — Montréal	30	5183	172,76	614	243	43
Christien, L. — Sorel	15	2580	172	565	237	19
Foucher — Montréal	3	514	171,33	514	187	4
Dorais — Lévis	21	3587	170,80	558	200	27
Villeneuve — Shaw-Falls	27	4591	170,37	579	211	42
Blaiz, L. D. — Trois-Riv.	30	5029	167,63	567	214	38
Ledden — Québec	12	1995	166,25	522	190	18
Monet — Trois-Riv.	18	2991	166,11	561	193	33
Desmarais — Shaw-Falls	18	2952	164	526	190	31
Roberge — Lévis	11	1798	163,45	537	216	19
Blaiz — Lévis	30	4882	162,73	565	211	46
Bernier — Lévis	2	4374	162	589	221	4
Grégoire — Lévis	2	324	162	324	171	3
Paquet, O. — Sorel	6	960	161,60	495	180	9
Mayrand — Shaw-Falls	6	968	161,33	514	185	11
Paradis — Lévis	30	4827	160,90	527	192	59
Lacroix — Shaw-Falls	9	1418	157,55	492	191	19
Blaiz, A. — Trois-Riv.	6	938	156,33	497	182	11
Pear, J. — Shaw-Falls	3	459	153	459	171	8
Jeand — Trois-Riv.	12	1830	152,50	498	199	25
Dumaine — Shaw-Falls	3	432	144	432	157	8
Barker — Trois-Riv.	9	1313	143,66	413	163	13
Lacroix — Sorel	9	1290	143,60	388	139	15
Lavallée — Sorel	3	395	131,66	395	145	12
Cantara — Sorel	6	780	130	426	150	25
Thibeault, sr. — Sorel	6	780	130	426	150	25

GAGNANTS DES PRIX

Meilleure moyenne
1. A. Bédard, Montréal, 197,25.
2. R. Lamoureux, Montréal, 194,88.
3. F. Fournier, Trois-Rivières, 184,18.

Plus haut total, 3 parties
1. A. Bédard, Montréal, F. Poliquin, Trois-Rivières, 639.
2. R. Lamoureux, Montréal, 636.
3. F. Fournier, Trois-Riv., 616.

Plus haut résultat, 1 partie
1. A. Bourassa, Shawinigan Falls, 269.
2. A. Bédard, F. Poliquin, Trois-Rivières, 256.

Moins d'erreurs

Er. P.
Montréal — A. Bédard, 15
Québec — G. Gagnon, 31
Sorel — Thibeault, jr., 38
Shaw-Falls — Buck, 21
Trois-Riv. — F. Fournier, 25
Lévis — Dorais, 27

PRIX SPECIAUX

Meilleure moyenne du club Montréal — A. Bédard, 2. Rod. Lamoureux.

Pour record de la ligue, trois parties — L. Matte, Sorel, 701.

Meilleure moyenne du club Shawinigan Falls — Buck, 184,14.

Plus grand total en trois parties du club Shawinigan Falls — A. A. Bourassa, 602.

Plus haute partie simple du club Shawinigan Falls — A. A. Bourassa, 269.

Pour le moins d'erreurs du club Shawinigan Falls — Buck, 21 en 21 parties.

La saison se termina, Messieurs, par un magnifique banquet offert par MM. Allaire et De Varennes, propriétaires de la salle Frontenac. Ces agapes furent des plus fraternelles. Plus de quarante amateurs du jeu de quilles, partisans de la Ligue Provinciale, avaient fait le voyage de Montréal à Québec pour assister à la clôture de la saison, et ces amateurs ont gardé un précieux souvenir de leur excursion dans la Vieille Capitale. Nous devons maintenant nous occuper aux préparatifs des prochaines séries et je suis persuadé que la prochaine saison sera couronnée de succès.

Je termine ce rapport en vous remerciant, Messieurs, de la confiance que vous avez voulu mettre en moi en me choisissant comme votre secrétaire-trésorier et je dois vous dire que je me suis efforcé de me rendre digne de votre confiance.

Bien à vous,

X. E. NARBONNE,

Secrétaire-trésorier.

DANS LE MONDE DU HOCKEY

Une rumeur circule, de plus en plus, que l'assemblée annuelle de l'E. C. H. A. ne se passera pas sans qu'un incident important survienne, sous forme d'amendement très radical à la constitution, ou sous forme de démission. Certains clubs se plaignent, paraît-il, de l'interposition inopportune de cette organisation dans l'arrangement des dépenses de voyage, lorsque certains clubs vont à l'étranger. Les magnats ne veulent plus de cette intervention et entendent régler ces affaires de pure régie interne à leur façon.

Esperons que tout finira par s'arranger pour le mieux. L'E. C. H. A. a sûrement fait du bon pour le hockey amateur, ou considéré comme tel depuis quelques années.

Lors de son passage à Montréal, Percy Quinn aurait fait une déclaration, qui semble dénoter que le magnat de Toronto a plusieurs bandes à l'ordre à son actif. Interrogé par un amateur bien connu, qui lui demandait quelles étaient ses intentions, Percy aurait répondu ce qui suit : "Mes intentions sont de donner du hockey de premier ordre au public. Nous avons fait des arrangements avec le propriétaire du patinoir Ottawa, nous sommes assurés que nous aurons de la glace à Montréal et à Toronto, et nous ferons du hockey, sinon la N. H. A. n'opérera pas cet hiver."

Cette déclaration nous a été répétée par un amateur digne d'être cru. M. Quinn est, dit-on, très bien armé pour faire la guerre jusqu'au bout.

Eddie Gerard a trié d'une façon catégorique qu'il eût négocié avec Percy Quinn pour jouer dans la nouvelle ligue. "Quoique je ne sois aucunement lié avec les Ottawas, a déclaré Gerard, je n'offrirai jamais mes services à une autre équipe avant de m'être entendu avec les directeurs du club local, qui n'ont toujours très bien traité, pas le passé." Il est peu probable que Gerard laisse Ottawa, car il a toujours aimé à jouer pour le club de sa ville natale. De plus, il est trop orgueilleux, de voir que les amendements qu'il a formulés pour les séries mondiales aient été acceptés, grâce à l'appui moral que le club local leur a accordé.

Toronto, 23.—MM. Percy Quinn et Ernie Livingston sont tous deux de retour en cette ville. Quoique les journalistes aient fait des efforts pour leur arracher une déclaration officielle, ces deux magnats se sont contentés de dire que tout "marchait" bien dans l'Est. M. Quinn n'a rien voulu dévoiler au sujet de l'entrée d'une équipe canadienne-française dans les nouvelles séries, et il a nié avoir eu une entrevue à ce sujet avec deux sportsmen canadiens-français bien connus de Montréal.

LE SPORT DE LA CHASSE

Le 15 décembre, la saison de chasse se fermera pour le petit gibier, et le 31 du même mois pour le gros. Exception cependant est faite pour le caribou que l'on peut tuer jusqu'au 1er février.

Malgré que la saison soit ouverte depuis plus de deux mois, on peut dire avec vérité que le sport de la chasse n'a guère eu la vogue qu'il avait autrefois. Il convient toutefois de dire que la guerre, le mauvais temps du mois dernier, l'épidémie de la grippe, sont autant de raisons qui ont contribué à restreindre le nombre des partis de chasse.

Grand nombre de nos jeunes amateurs de ce sport faisaient le coup de feu contre un gibier beaucoup plus difficile à abattre que l'élan de nos forêts canadiennes. La perdrix ne se voit plus au marché. C'est que des lois provinciales ont prohibé jusqu'au 1er décembre 1920 cette chasse pour les fins de commerce, cependant il n'y a pas défendu au chasseur amateur de l'abattre pour son utilité personnelle.

Grâce à la surveillance, les années passées, des officiers du gouvernement provincial, (qui ont sur leur charge la surveillance complète de la pêche et de la chasse par toute la province), le canard sauvage est cette année en grande abondance.

La chasse au lièvre s'est ouverte le 15 octobre et se terminera le 1er février. Il est bien rare cependant de le prendre au collet, parce que la perdrix s'y faisait prendre de la même manière. Cependant il y a un peu de tolérance.

La chasse au gros gibier sera meilleure cette année que les années passées. On constate cependant que les arrivages sont plus rares que par les années dernières. Quoique Québec et les provinces maritimes du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse furent les premiers endroits du Canada à être colonisés, ce sont cependant

LES SERIES DE LA LIGUE INDUSTRIELLE

Les joutes de la Ligue de Quilles Industrielle, disputées, hier soir, ont donné les résultats suivants :

Canadian Pacific No. 1	Turnbull	133	120	155	408
Dunnell	124	122	127	373	
MacGregor	129	121	114	364	
Bourgeois	149	161	143	453	
Hughes	178	160	124	462	
Totaux	713	684	663	2060	

Webster & Sons	C. H. De	191	157	160	508
Cotes	191	157 <td>160 <td>508</td> </td>	160 <td>508</td>	508	
H. Laplante	191	157 <td>160 <td>508</td> </td>	160 <td>508</td>	508	
C. Legier	135	167	125	427	
N. Lafranchise	151	166	131	448	
J.-A. Laplante	155	199	169	523	
Totaux	823	841	742	2406	

Grand Trunk	Berry	118	148	131	397
Coveney	112	120	124	356	
Labano	130	99	120	349	
McLaren	149	118	121	388	
Platts	158	167	131	456	
Totaux	667	652	627	1946	

C. P. R. No. 2	Latour	117	153	181	451
McGuigan	132	144	174	450	
Kenwood	93	114	115	322	
Felmingham	151	121	176	448	
Jones	154	124	186	464	
Totaux	647	656	832	2185	

Standard Engraving	Shaver	155	167	125	447
Mathews	120	126	154	400	
Weir	188	120	143	401	
Sharpe	114	129	152	395	
Bolt	184	122	149	455	
Totaux	711	664	723	2	

TOUTES LES DERNIERES NOUVELLES DU SAMEDI

LE NATIONALISTE

Service télégraphique exclusif de la Presse Associée. Fils spéciaux avec Ottawa et Québec.

PROJET DE M. MAYRAND

LE DEPUTE DE DORION VEUT DEMANDER L'ABOLITION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE. — LA VILLE DEVIENT-ELLE COMMERCANTE DE LAIT? — LES DERNIERES STATISTIQUES DE L'EPIDEMIE.

Lorsque, ces jours derniers, le maire a suggéré au conseil de demander, pour tous deux, à la législature, la prolongation de leur terme d'office, nos édiles se sont passablement fait tirer l'oreille pour entamer une discussion sur ce sujet. Ils ne veulent pas, comme nous le faisons observer, un fonctionnaire malin, tirer les marrons du feu. Aussi la discussion fut plutôt hésitante; à tour de rôle, chacun y allait de son objection. Pourquoi être maire et échevins quatre ans au lieu de deux, puisque nous sommes tous des statues sur des socles? Comme la farce allait durer, un des membres du conseil, M. Turcot, y mit fin tout à coup en faisant cette réflexion: "Vous voulez avoir le même terme d'office que nos administrateurs honoraires? demanda-t-il. Mais savez-vous s'il va rester à quatre ans? Moi, je suis convaincu qu'il ne sera pas aussi long que le nôtre. Cela vous surprend? Mon collègue de Dorion à la législature, l'ancien échevin Mayrand, m'a déclaré récemment qu'il allait demander l'abolition de la commission administrative à la prochaine session. Comme je sais qu'il représentera votre opinion et celle de la majorité des électeurs de Montréal, je me demande alors pourquoi tant parler pour rien: ce sont des pouvoirs qu'il nous faut et je suis moralement convaincu que nous les aurons."

Le plupart des collègues de l'échevin Turcot crurent tout d'abord qu'il avait voulu les tirer d'embaras et ils se mirent à rire sous cape. Les galeries firent de même. Mais tous les auditeurs s'abaissèrent. Nous ne devons savoir que quelques jours plus tard cependant que la réflexion de l'échevin Turcot, au lieu de nous faire rire, nous a fait réfléchir. S'il avait sur un fond de vérité, M. le député Mayrand, rencontre-t-il y a quelques heures, a entièrement confirmé la déclaration de M. Turcot. "Il est bien vrai, nous a-t-il dit, que j'ai l'intention de demander à la législature que l'on mette au rancart ce que l'on appelle "nos administrateurs honoraires".

LE COMMERCE DU LAIT. Le secrétaire de la "People's Power League", M. A. J. Machin, nous fait tenir la résolution suivante, adoptée par l'exécutif de cette association: "Considérant que la cité a maintenant le pouvoir de faire le commerce du lait: "Considérant qu'elle a voté une somme de \$50,000 à cette fin: "Qu'il soit résolu que l'on achète des vaches et des chèvres, et qu'on leur donne à manger de la paille et du foin de première qualité: "De demander à la cité de Montréal de commencer à faire le commerce du lait immédiatement."

La Ligue fait observer que, vu l'épidémie actuelle, cette mesure est devenue très urgente: des quantités de lait se gaspillent parce que les vaches ne peuvent aller à l'étable, et que l'on doit attribuer à cette mesure le taux élevé de la mortalité infantile au cours des dernières semaines.

UN SEUL DECES. De 9 heures à 11 heures 30, samedi matin, on n'a enregistré qu'un seul décès dû à l'influenza.

PLAN INGÉNIEUX D'ÉVASION. Hier matin, vers trois heures, des voleurs pénétrèrent avec effraction chez M. William Rockman, marchand de meubles, et s'emparèrent d'environ \$500 de marchandises diverses. Pour s'introduire dans l'établissement, les cambrioleurs enlevèrent la serrure de la porte d'entrée qu'ils refermèrent soigneusement en sortant. Quand l'agent du district fit sa ronde, il ne vit donc rien d'anormal, et ce n'est que vers 9 heures, au moment où il ouvrit son magasin que le propriétaire fut informé de la vol.

Les détectives Colangelo et Labrie, chargés de faire des recherches, arrêtaient hier soir, à l'angle des rues Clarke et Dorchester, un individu aux allures louches qui dit se nommer Jack Brown. Celui-ci, deux lourdes valises à la main, lâcha ses colis quand il vit venir des policiers, et se sauva à toutes jambes, mais on ne fut pas long à le rattraper. Le prévenu donna l'adresse de son domicile et les agents allèrent y faire une perquisition. Il y avait, dans la chambre de l'accusé, deux grandes malles remplies de marchandises et d'objets divers d'une grande valeur.

Brown, alias Hoffmann, fut écroué au poste de police pour y passer la nuit en attendant sa comparution en Cour d'enquête. Bientôt vinrent lui tenir compagnie un grand nombre de personnes arrêtées dans des maisons malhonnêtes. Immédiatement, un plan germa dans l'esprit de Brown à la vue de ses compagnons de cellule. Plusieurs de ceux-ci demandèrent à être admis sous caution et bientôt un agent vint appeler les noms de plusieurs individus dont la demande avait été acceptée. A l'appel du nom d'un M. Lavoie, Hoffmann se leva et suivit les autres au greffe où il obtint d'être remis en liberté provisoire moyennant un dépôt de \$10.

Ce matin, quand les détectives allèrent chercher leur prisonnier pour le faire comparaître devant le tribunal, ils furent très surpris d'apprendre que celui-ci avait pris la clef des champs. Un nouveau mandat a été lancé contre le fugitif et l'on croit qu'il réintégrera le poste de police sous peu.

L'AGITATION GRANDIT

(Service de la Presse Associée) Copenhague, 23. — Au dire du correspondant du "Berlingske Tidende", à Berlin, la résistance à l'autorité du prolétariat de Berlin grandit rapidement dans le sud de l'Allemagne, en particulier en Bavière, et il est probable qu'elle résultera en l'établissement d'un nouveau gouvernement indépendant dans tout le sud de l'Allemagne.

VERITABLE CHAOS (Service de la Presse Associée) Londres, 23. — Des rapports d'Amsterdam et de Copenhague basés, dit-on, sur des télégrammes venant directement d'Allemagne, soulignent le chaos de la situation politique, en Allemagne. Il existe une vive divergence d'opinion au sujet de la construction de la nouvelle Allemagne. Il y a un manque général d'harmonie entre les diverses parties du pays et une tendance au séparatisme. On affirme que les idées bolchéviques se répandent dans l'ouest où l'établissement d'une république rhénane est projeté, dit-on.

A une assemblée, le conseil des soldats et des ouvriers à Brême s'est déclaré complètement d'accord avec le bolchévisme et disposé à faire appel au bolchévisme de Russie pour établir le communisme. On dit que le groupe radical à Dusseldorf a proclamé une dictature du prolétariat et a arrêté le bourgmestre. A une assemblée des extrémistes à Berlin, Karl Liebknecht a exhorté les ouvriers à choisir les bolchéviki de Russie pour émeutes. L'assemblée a refusé d'écouter les socialistes modérés.

LA PRUDENCE EST LA MERE...

(Service de la Presse Associée) Copenhague, 23. — Suivant des rapports de Pétrograd, les autorités des soviets, en Russie, ont ordonné qu'un croiseur se tienne prêt à lever l'ancre, après un très court moment d'avis, en l'embouchure de la Néva, dans le golfe de Finlande, et l'on annonce qu'en cas de danger 14 membres du gouvernement s'embarqueraient pour un port neutre.

LES GARDES VERTES

(Service de la Presse Associée) Paris, 23. — Suivant M. William Rose, agent du gouvernement slovène à Laibach, nouvelle capitale de la Slovaquie, et du gouvernement polonais provisoire dans la Silésie autrichienne, un million de déserteurs des armées autrichiennes, organisés par groupes considérables, se sont établis dans des camps fortifiés, dans les forêts de presque chaque partie du sud-est de l'Europe. Ils s'appellent les gardes vertes.

A LA BOURSE DE MONTREAL

LA LOURDEUR DES COURS PREVAUT SUR NOTRE PLACE. — PENURIE DES AFFAIRES. La spéculation continue de faire osciller les cours dans un sens ou dans l'autre, suivant le gré des meneurs. Les fluctuations sont légèrement moins amples que ces jours passés, mais la même irrégularité a présidé à la clôture de la semaine. Les restrictions qui étreignent encore les petits joueurs en leur fermant partiellement la porte du crédit, empêchent ceux-ci de s'engager avec lardeur qu'ils ont déjà connue. Ils seraient pourtant disposés à courir des risques plus grands. Toutes les valeurs qui passent sous leurs yeux font miroiter à leurs prunelles des perspectives de dividendes à toucher et cet appât suffit à exciter leur convoitise. Mais il faut que les cours baissent pour le bien des intérêts de ceux qui, à Wall Street, mènent la baraque, et l'on apprendra à personnel que les gros capitalistes ont le tour de main.

Les affaires sont peu nombreuses sur notre place. Les cours étaient, hier, samedi, moins fermes que les jours précédents. Certains gains ont été rétrogradés. Les Iron s'établissent à la tête des valeurs traitées. Elles passent successivement de 62 à 61, pour revenir finalement à 61 1/2. Les Steel of Canada, autre aciérie bien en vue, fléchissent sans relèvement immédiat, à 59 1/2, soit une perte d'un point. La Canada Cement consent par chance pour ceux qui en ont les positions récemment acquises, à 62 1/2; les Canadian Locomotive baissent à 66; les Shawinigan ne bougent pas, à 116 1/2; les Dominion Glass s'échangent à 35; les Québec Railway se traitent, à 18 1/2; une action Spanish River trouve preneur à 15; des lots délassés de Bell Telephone se négocient à 130; 5 parts de Ogilvie (dividendes dans 20 jours) changent de mains à 195; les Brompton Paper se présentent à 60, cours précédent; les Wayagamack n'offrent aucun changement, à 50; les Woods Manufacturing sont stationnaires, à 86; 10 parts de Wabasso Cotton se traitent à 61; les Pennams s'échangent, par lots fractionnés, à raison de 79 1/2; les Dom. Textile abandonnent un demi-point, à 67 1/2, par suite des réalisations de bénéfices, et les Laurentins de Power, actions hors cote, demeurent à 60.

Les actions de la Banque de Commerce s'échangent, par lots déclassés, à 155 1/2, tandis que les Banque de Montréal trouvent acquéreur à 210. Pour ce qui est des parts de préférence, les Canadian Steamship vendent à 76 1/2, et les Howard-Smith se fixent à 90, contre 80, vendredi. Les obligations (débutentes) Tramway Pover font 72%, et les bons Cedar Rapids cotent 87 et demi.

DOUBLE TACHE POUR SIR ROBERT Londres, 23. — Sir Robert Borden interviewé par un représentant de la "Daily Mail Gazette", a déclaré qu'il cause de la maladie de sir Edward Kemp, il devra abandonner l'étude de plusieurs problèmes non tranchés touchant la démobilisation. Ces questions se rattachent étroitement au retour des soldats à la vie civile. La méthode à suivre a été arrêtée dans le cours des derniers 18 mois.

LA LIGNE CUNARD A PERDU 15 NAVIRES

(Service de la Presse Associée) New-York, 23. — Pendant la guerre, a-t-on appris aujourd'hui, la ligne Cunard a perdu 15 navires ayant une jauge totale de 206,769 tonnes. Tous sauf deux, sont classés comme pertes de guerre, ayant été coulés par des torpilles ou des mines.

UN REFUS

(Service de la Presse Associée) Paris, 23. — Le conseil national des femmes françaises a refusé d'intercéder auprès du gouvernement français, pour que les conditions d'armistice soient mitigées.

JUGEMENTS EN COUR D'AMIRAUTÉ

LE JUGE MacLENNAN DECLARE EXAGEREE LA RECLAMATION DE LA CIE VICKERS CONTRE LES PROPRIETAIRES DU NAVIRE "SUSQUEHANA".

Le juge Macleennan, de la Cour d'Amirauté, vient d'accorder gain de cause aux propriétaires du navire "Susquehana" contre la compagnie Canadian Vickers. La compagnie avait exécuté en automne 1917 sur ses chantiers à Montréal, des travaux considérables sur le navire "Susquehana", qui faisait le service d'été des grands lacs. La note s'éleva à \$53,190 avec les intérêts accrus. Les propriétaires ne voulurent pas la solder et offrirent un règlement à l'amiable pour \$35,000. La compagnie intenta une poursuite en Cour d'Amirauté; et le juge Macleennan a décidé contre elle, trouvant les réclamations trop surchargées, après que les propriétaires eurent offert des garanties satisfaisantes jusqu'à concurrence de \$55,000.

POUR L'HOPITAL SAINT-JUSTINE

SOIREE MUSICALE ET LITTÉRAIRE LE 17 DECEMBRE. Au Monument National, le mardi 17 décembre, sera donnée une soirée musicale et littéraire au profit de l'hôpital Saint-Justine, sous le haut patronage de sir Lomer et lady Goun, de M. le doyen et des membres du conseil de la faculté de médecine de l'Université Laval. On y jouera "Le Caid", opéra en 2 actes, d'Ambroise Thomas, sous la direction artistique de Mme D. Masson.

M. Edouard Montpetit en une causerie à l'ouverture. Billes en vente chez Mme L.-G. Papiérou, 282 avenue Outremont; Mme J. H. Labelle, 252 avenue Metcalfe, Westmount; Librairie Notre-Dame, 28-ouest, rue Notre-Dame, et à la Librairie Saint-Louis, 288-est, rue Sainte-Catherine.

Les personnes se procurant des billets d'ici au 5 décembre auront le privilège de les échanger les 5-6-7 décembre chez M. Archambault, 312-est, rue Sainte-Catherine, et chez MM. Lindsay, 512-ouest, rue Sainte-Catherine. La balance des billets sera mise en vente à partir du 9 décembre à ces mêmes maisons.

LE ROI ALBERT ACCOMPAGNERA FOCH

(Service de la Presse Associée) Paris, 23. — Le roi Albert de Belgique accompagnera le maréchal Foch, lorsque le généralissime des Alliés fera son entrée officielle à Strasbourg, demain.

CHASSE A L'HOMME SENSATIONNELLE

Le sergent de police Bailey, du Pacifique Canadien, a arrêté un nommé Abraham Martkin, hier après-midi, sous l'accusation de vol. Au dire des policiers, le prévenu serait monté sur un wagon de fret en marche, et aurait jeté plusieurs caisses de marchandises sur la voie ferrée. Ensuite, il aurait sauté alors que le train allait à environ vingt-cinq milles à l'heure. Le constable qui surveillait ses allées et venues depuis déjà quelque temps, sauta à son tour du wagon et mit Martkin en état d'arrestation. Le prévenu devait comparaître en Cour de police ce matin, mais s'est senti subitement indisposé, hier soir, et on a dû l'envoyer à l'hôpital Général où il est sous surveillance. Il comparaitra devant le juge aussitôt qu'il sera mieux.

CHEZ LES RR. PP. DU ST-SACREMENT

Voici le programme musical, chez les RR. PP. de Saint-Sacrement, à l'occasion de la Ste-Cécile: Messe solennelle de César Franck, avec quatuor à cordes. Offertoire: Cantabile, Organiste, A. Lelondal; solistes: MM. Elzéar Morency, Paul Valade, Lucien Lapointe et Georges Valade. Le soir, à 8 h. 15, Cor Jesus (solo et chœur); O Salutaris (solo et chœur); Rousseau; Ave Maria (choeur); C. Saint-Saëns; Taria Ergo (solo, trio et chœur); C. Saint-Saëns; Laudate (choeur); Mare de Ransé. M. A. J. Bossard, dirigera; l'orgue sera tenu par M. P. Langlois.

LA FLOTTE DES E.-U. SERA DOUBLÉE

Washington, 23. — La flotte des Etats-Unis sera, en 1920, plus du double de ce qu'elle a été en 1917: elle comprendra 800 navires au lieu de 300 qu'elle comptait lors de leur entrée en guerre.

LA DEMANDE DES PROVINCES DE L'OUEST RESTE VAIN

La conférence interprovinciale a pris fin sans que les ministres aient pu s'entendre sur la question des ressources naturelles. — Celles-ci restent entre les mains du cabinet fédéral.

(De notre correspondant) M. ROBERTSON CONFERENCIER.

Ottawa, 23. — La conférence interprovinciale a pris fin hier après-midi, vendredi, dans la paix et l'harmonie, à ce qu'on dit, sauf qu'on n'a pas réussi à s'entendre sur la question principale, ce qui est encore beaucoup pour une réunion de politiciens. On annonce en effet que la question des ressources naturelles reste à l'étude et que le cabinet fédéral va continuer de l'administrer, ce qui ne sera pas sans étonner le public des provinces de l'Ouest. On y parle depuis si longtemps de l'injustice du gouvernement central à ce sujet, que le départ des ministres de chaque cabinet pour Ottawa avait répandu l'impression que l'affaire était réglée et que les provinces allaient recevoir la propriété si longtemps désirée de leur sol et de ses ressources variées. Or, les ministres reviennent bredouilles, faute d'avoir pu s'entendre, avec les représentants des provinces de l'Est et le cabinet d'Union y aura gagné de faire dévier le blâme et les anathèmes sur le dos de l'Est en général, et continuera d'agir comme administrateur des biens en litige en attendant des jours de meilleure entente entre les deux extrêmes adverses du Canada. Une autre observation sur le petit parlement de trois jours qui vient de se terminer, c'est qu'on y a dédaigné et mis de côté la procédure parlementaire et même toute formalité du rappel de loi, c'est-à-dire que ce corps délibérant a délibéré sans prendre de vote et sans même rédiger de résolutions pour cristalliser ses opinions. On a pu constater le manque de contact et se connaître mutuellement, hommes et idées.

On a admis que les formules traditionnelles de ces sortes d'assemblées ne font la plupart du temps que de former la pensée maîtresse animant les participants, et comme les fondateurs de l'oeuvre féconde des cercles ouvriers en France, on s'est tenu aussi loin que possible des creuses formules du système parlementaire. Les dieux s'en vont, dirait-on. C'est M. Frank Carvell qui s'est chargé d'expliquer cette nouveauté en disant que par le passé on rédigeait tant de résolutions qu'il restait lettre morte à jamais, que l'on a voulu être plus pratique et faire ce que l'on était venu faire, sans perdre la moitié de son temps à se prosterner au figuré devant May ou Bourinot. Comme résultat, on s'est mieux compris et chacun des représentants retourne à sa province pleinement renseigné, à défaut d'un folio de résolutions mortes dans son portefeuille. Les affaires du pays ne s'en porteront pas plus mal.

Cet éloge est peut-être intéressé ou inspiré, mais il est certain que la personnalité de M. Crerar est pleine de promesses, à condition que les politiciens à intrigues ne le fassent pas tomber dans quelque piège. M. ROWELL VA PARLER.

M. Rowell va faire un discours au club Université, mardi soir, et l'on s'attend à des explications sur les projets du gouvernement. Il y aura sans doute plus de beurre que de pain dans ces promesses et prophéties mais le public a besoin de s'y accoutumer, c'est à lui qu'il offrira le plus de ce temps-ci, et ce n'est pas fini!

LES YANKEES REVIENNENT

(Service de la Presse Associée) Washington, 23. — Le général March, chef de l'état-major américain, a annoncé, aujourd'hui, qu'autorité a été donnée au général Pershing de renvoyer les troupes dont il n'aura pas besoin pour l'armée d'occupation. Le général Pershing a indiqué qu'il pourra se dispenser de plusieurs unités. Jusqu'à la signature de l'armistice, voici quel a été le nombre des heures de combat dans le corps expéditionnaire américain: Tués et morts de blessures, 36,151; morts de maladie, 13,811; morts pour autres causes, 2,294; blessés, 179,625; prisonniers, 2,163; disparus, 1,160. Suivant le général March, les troupes américaines en France ont fait 44,000 prisonniers en chiffres ronds, et ont pris 1,400 canons. Les pertes du corps expéditionnaire américain, dans la Russie septentrionale, ne sont pas considérables.

contrairement à ce que disent des rapports, et l'on a reçu de nouvelles encourageantes touchant l'état des troupes. Parlant de l'avance des troupes alliées, le général March a fait remarquer que l'armée américaine se dirige vers Coblenz, tête de pont centrale sur le Rhin, où elle doit arriver vers le premier décembre. Les troupes anglaises occuperont la tête de pont, au nord, à Cologne, et les Français, la tête de pont, à l'est, à Mayence. La force de l'armée américaine qui sera gardée en France n'est pas indiquée, en sus des plans de démobilisation déjà annoncés. Les troupes américaines en Italie stationneront à Cattaro, à Fiume et à Trieste. Un bataillon d'infanterie sera établi à chaque ville.

La démobilisation des troupes au pays s'opère constamment. Plusieurs des camps seront abandonnés, des que les troupes auront été licenciées. Les autres, qui étaient plus maltraités que les autres, dans les camps. Un autre rapport du comité de sir Robert Young, sur le traitement que subissent les prisonniers anglais dans les houillères et les mines de sel, en Allemagne, contient des détails sur la brutalité des Allemands. Le rapport dit qu'on ne relève aucun indice d'amélioration dans le traitement infligé aux prisonniers. On est obligé de conclure que Berlin approuve cette façon d'agir.

LES PRISONNIERS LIBÉRÉS

(Service de la Presse Associée) Londres, 23. — Le correspondant de l'agence Reuter au quartier général français décrit l'état pitoyable des prisonniers de guerre anglais, libérés par les Allemands, depuis la signature de l'armistice. Des milliers d'hommes, des Anglais pour la plupart, entrent en France, chaque jour. Le correspondant affirme qu'il n'a jamais vu des êtres aussi dépenaillés, aussi affamés et misérables. Lorsque le camp de Forbach, à 38 milles à l'est de Metz, ainsi que d'autres camps ont été livrés, on a dit aux prisonniers de s'en aller et de chercher secours parmi leurs alliés. Les déjeunés ont commencé à franchir les 50 ou 60 milles qui les séparaient des lignes alliées, mais n'ont pas reçu de vivres ou d'argent. Ils étaient en guenilles. Ils sont partis par centaines, sous les ordres d'officiers et de soldats qui avaient déserté. Il faisait très froid. Plusieurs sont morts en chemin, à quelques milles de leurs camps. A l'arrivée des prisonniers dans les lignes françaises, des vétérans endurcis à la guerre ont été horrifiés de voir pareil spectacle. On ne doute pas que ces souffrants aient été intentionnellement infligés. Les prisonniers d'autres nationalités s'accordent à reconnaître que leurs compagnons anglais étaient plus maltraités que les autres, dans les camps.

UNE RÉSOLUTION DU SÉNAT FRANÇAIS

Paris, 23. — A l'unanimité de ses membres, le Sénat a voté aujourd'hui la résolution déjà adoptée par la Chambre des députés et qui rend hommage au président Wilson comme ayant bien mérité de l'humanité. La résolution rend le même honneur aux nations alliées et à leurs chefs.

CLEMENCEAU A LONDRES

Paris, 23. — Au dire du "Math", M. Clemenceau est allé à Londres, aujourd'hui. Le premier ministre reviendra sous peu, avant que le roi George et la reine Marie accomplissent leur voyage projeté à Paris, à la fin du mois.

LES RANGS SE VIDENT

LA DEMOBILISATION, QUI S'EFFECTUE UN PEU LENTEMENT A L'HEURE ACTUELLE, MARCHE RONDMENT DANS QUELQUES JOURS, ASSURET-ON. — LE RETOUR ET LA REINSTALLATION DE NOS SOLDATS.

On travaille toujours de plus en plus, dans les cercles militaires à la démobilisation commencée depuis quelques jours. Les premiers soldats ont quitté l'armée, ces jours derniers et d'autres suivent quotidiennement. Comme la démobilisation est un travail tout nouveau ici, on procède avec lenteur, mais on s'attend à ce que dans quelques jours, la machinerie soit toute en marche; le travail alors se fera plus rapidement et avec plus de méthode. Actuellement tous les soldats qui font partie de différents régiments de Montréal ont été licenciés et ne seront plus inquiétés par les autorités militaires. Seuls les étudiants employés aux bureaux de la milice à Montréal, sont encore en service, mais recevront leur licenciement ces jours prochains.

Tous les conscrits qui étaient en congé sans solde, c'est-à-dire soldats sans le costume et qui pouvaient vaquer à leurs occupations ordinaires à condition d'aller s'enregistrer à la caserne à certaines dates déterminées, seront les premiers à recevoir leur licenciement. Ces soldats, contrairement aux autres qui portent l'uniforme, ne recevront pas de gratification avant de quitter l'armée. Les autres touchent une somme de \$35 pour s'acheter un complet de civil.

Les conscrits en congé conditionnel, tels que les agriculteurs qui étaient libérés pour quelques mois, ne seront pas tenus de revenir à la caserne pour obtenir leur exemption. Les conscrits qui ont travaillé avec les militaires qui sont aux casernes et ne tiennent pas à être obligés de faire la démobilisation de ceux qui ne sont pas soldats.

Il faut que tous les jeunes qui sont dans les dépôts du district soient licenciés avant l'arrivée des premiers détachements de soldats d'outre-mer dans quelques temps. Il est en effet à craindre que certains d'entre eux, surtout aux premiers dix mille qui doivent revenir avant la fin du mois. Ces hommes faisaient partie de la réserve en Angleterre et ne sont pas allés au front. Ils ne seront pas divisés par groupes mais reviendront comme unité distincte, comme ils sont partis: c'est-à-dire que les conscrits de la compagnie parlée de Montréal viendront ici, et qu'il en sera de même dans les autres villes. Les autres qui reviendront plus tard seront au contraire groupés selon le district où ils veulent aller.

Tout le travail de la démobilisation se fera en Angleterre et lorsque les soldats arriveront ici, les officiers n'auront qu'à les laisser aller, chacun chez lui. Le lieutenant-colonel Edouard Leprohon, officier canadien-français, vient justement de partir pour l'Europe dans le but de travailler spécialement à la démobilisation des soldats canadiens-français. Le colonel Leprohon a déjà fait sa marche dans la carrière militaire, avant d'être aux batailles d'Ypres et de Vimy. Il fut ensuite commandant des troupes qu'il y avait sur le navire "City of Vienna" qui s'échoua dans un brouillard en fuyant un sous-marin, l'été dernier. Il réussit alors à faire mettre en sûreté les 1,600 hommes de troupes qui avaient pris passage sur ce navire.

Tous les conscrits qui sont au front auront le droit de garder leur uniforme et leur capote. Le gouvernement leur donnera en plus une somme de \$35 pour acheter un complet de civil. On croit aussi que tous auront une certaine somme d'argent pour leur réinstallation dans la vie civile. Plusieurs soldats ont en effet demandé sur leur solde et cet argent qui était confié au gouvernement a porté intérêt et leur sera remis à leur arrivée au pays.

Tous les soldats blessés qui pourront faire la traversée sans inconvénient reviendront aussi prochainement et seront dirigés vers les différents hôpitaux. Ils resteront à la charge de l'état, aussi longtemps qu'ils ne seront pas capables de gagner leur vie comme avant la guerre. Tous ceux qui ne recouvreront pas leur vigueur d'avant la guerre, recevront du gouvernement une pension proportionnée au travail qu'ils pourront faire.

LES OUVRIERS ET LA PAIX

Paris, 23. — Une délégation socialiste s'est rendue au bureau de M. Clemenceau, vendredi, pour demander si le gouvernement envisage des représentants de la classe ouvrière à la conférence de paix et si un congrès international sera autorisé à siéger pendant les délibérations. Le premier ministre a répondu qu'il référerait les deux questions au cabinet et aux gouvernements alliés.

DÉCES

DESORMEAUX. — A Montréal, le 28 novembre 1918, à l'âge de 28 ans et 11 mois, est décédé M. Georges Desormeaux, fils bien-aimé de Georges Desormeaux et d'Anna Contant. Les funérailles auront lieu lundi, le 25 courant. Le cercueil funéraire partira de la demeure de son père, 420 rue Maisonneuve, à 8 heures, pour se rendre à l'église du Sacre-Coeur, où la service sera célébré, et de là au cimetière des Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.